

LES EUROPEENS DECIDENT QU'AVEC OU SANS EISENHOWER

La conférence de l'OTAN aura lieu

LETTRE D'OTTAWA

Le chômage : aurons-nous plus de peur que de mal ?

par Clément BROWN,
correspondant parlementaire du "DEVOIR"

OTTAWA. — Pour parler en style de lutteur, le gouvernement Diefenbaker ne se laissera pas "coller les épaules au matelas", sur le problème du chômage, sans livrer une dure lutte aux partis de l'opposition.

Ceux-ci ont été prompts à profiter de l'ouverture qui leur était donnée par le ralentissement marqué des affaires et par l'augmentation notable du chômage saisonnier. Ils tentent visiblement de faire porter au gouvernement Diefenbaker la responsabilité de ce double phénomène. Celui-ci s'en défend énergiquement, en affirmant que "la pause économique" au Canada est la conséquence d'une semblable "pause" aux Etats-Unis et, aussi, l'effet des restrictions au crédit décrétées par le gouvernement précédent et de sa politique inconsidérée d'immigration massive.

Dans sa rencontre avec les députés de la Chambre de Commerce du Canada, M. Diefenbaker a été explicite : avant les élections, dit-il, le cabinet fédéral (celui de M. Saint-Laurent) avait averti que le chômage prendrait des proportions considérables à l'hiver 1957-1958. L'insistance

ce que mettent les libéraux à attaquer les conservateurs sur ce point et les incursions dans ce domaine, de la députation social-démocratique permettent de croire que l'opposition table énormément sur le chômage pour démolir les conservateurs. Ils entendent ressusciter le spectre de

Bennett et de la crise mondiale, jouer sur la peur instinctive des pauvres gens de manquer d'ouvrage et créer une "psychose de crise".

Les ministériels ont immédiatement vu le danger. M. Diefenbaker lui-même, dans son dernier discours à la nation, y est allé de son couplet sur les prophètes de malheur et sur le danger qu'il y a d'affoler la population. Le mal que l'on redoutait pourrait, dit-il, devenir un mal réel si l'on provoque la panique.

Devant les sourires amusés et cyniques de ses adversaires, le gouvernement se débat comme un diable dans l'eau bénite. Il multiplie les mesures législatives et les décrets administratifs.

M. Michael Starr, ministre du Travail, a prolongé de décembre à avril la période pendant laquelle les chômeurs saisonniers pourront recevoir des prestations. Le bill Starr couvre donc toute la période critique du chômage hivernal.

De son côté, M. Howard Green, ministre des Travaux publics, présente une nouvelle législation augmentant encore de \$150 millions les fonds mis à la disposition de la Société centrale d'hypothèque et de logement et des agences de prêts pour la construction domiciliaire. Depuis septembre, cela fait \$300 millions ainsi utilisés pour revivifier cette section d'une industrie capitale.

M. Diefenbaker lui-même a fait allusion, devant la Chambre de Commerce du Canada, à la possibilité d'un programme de travaux publics, si le chômage prend des proportions dangereuses.

Entre temps, il prend à la charge du fédéral le soutien des chômeurs inemployables.

Mais, en attendant, le nombre des sans-travail croît. Le 7 novembre il était rendu à 327,388 au Canada contre 188,362 à pareille date l'an dernier. Ce qui fait une différence de 139,026. L'augmentation est donc de 70 pour cent. C'est déjà assez pour inquiéter le gouvernement. Et ce n'est pas fini. On croit que le chômage, en mars, atteindra entre 600,000 et 700,000 travailleurs canadiens.

Le monde des affaires reste cependant optimiste. Le "Financial Post", son porte-parole attitré, prévoit, pour l'industrie de la construction résidentielle, un hiver plus actif que jamais. En octobre, les montants engagés dans la construction des maisons étaient de 34,2 pour cent au-dessus des chiffres d'octobre 1956.

Le journal torontois prédit, pour cet hiver, plus d'hommes de métier au travail que par le passé, de meilleures affaires pour les vendeurs de matériaux, d'accroissements électriques et de meubles.

(Suite à la page 2)

Il n'est pas impossible que le président y participe finalement Mieux sensible et rapide — Nixon : aucun projet de démission du chef de l'Etat — Voeux reçus du Kremlin

Paris. — M. Paul-Henri Spaak, secrétaire général de l'Organisation du traité de l'Atlantique-Nord, a annoncé hier que la conférence "au sommet" entre les chefs des gouvernements qui adhèrent à l'OTAN aura lieu tel que convenu, en décembre, malgré la maladie du président Eisenhower.

Le communiqué qu'il a publié à l'issue d'une séance du conseil permanent de l'OTAN annonce que le groupe a "appris avec satisfaction" que le vice-président Nixon prendrait la tête de la délégation des Etats-Unis à la conférence.

Un membre de la délégation a en effet révélé hier que les Etats-Unis avaient proposé à leurs partenaires de remplacer le président par le vice-président. Toutefois, M. Nixon avait plus tard affirmé à Washington que la déclaration n'avait été aucunement faite "par suite d'instructions de la Maison Blanche".

Le communiqué du secrétaire général déclare : "Le Conseil de l'OTAN, ayant appris avec regret que le président Eisenhower ne pourra assister à la conférence... en décembre, croit néanmoins que la réunion devrait avoir lieu à l'échelon dont il avait été originellement convenu".

Un porte-parole de l'OTAN a précisé que la décision a été unanime.

Cependant à Washington même la possibilité que le président Eisenhower se rende à Paris en vue de deux entretiens qui s'y dérouleront du 16 au 18 décembre n'a pas été entièrement écartée.

Le secrétaire de presse de la Maison Blanche, M. Hagerty et l'attaché de presse du secrétariat d'Etat, M. White, ont tout les deux déclaré qu'il reviendra à Eisenhower lui-même de trancher la question des représentants.

Décision unanime à Paris

On a appris après la réunion du conseil que certains délégués ont exprimé des réserves quant à la tenue de la conférence au sommet tel que prévu. Ils craignent apparemment ne pouvoir arriver aux objectifs originaux sans la présence de M. Eisenhower.

La décision unanime finale n'a pris que 10 minutes d'une séance hebdomadaire normale qui a continué.

(Suite à la page 2)

France: le sort du cabinet en jeu aujourd'hui

Gaillard devrait l'emporter malgré la rebuffade qu'il a essuyée au sujet du projet de loi pour l'Algérie

PARIS. — M. Félix Gaillard a déclaré hier que la France envisagerait avec sympathie l'initiative de tout pays qui contribuerait à faire cesser les hostilités en Algérie, mais en dehors de toute ingérence politique.

Le président du Conseil a toutefois ajouté qu'il serait impossible d'accepter l'offre du Maroc et de la Tunisie d'agir en médiateurs parce que ces deux pays ne sont "ni neutres ni impartiaux" dans le drame algérien.

M. Gaillard parlait devant la commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale au cours du débat de l'Assemblée sur la politique algérienne du gouvernement.

Le gouvernement de M. Gaillard a été l'objet d'une rebuffade inattendue à l'Assemblée, mercredi soir. La Chambre a adopté

(suite à la page 2)

IFNI: ENGAGEMENTS SANGLANTS — TENSION HISPANO-MAROCAINE

Les forces espagnoles ont déclenché une vigoureuse contre-offensive

Le Maroc prend carrément position pour les rebelles

RABAT. — Le prince héritier du Maroc, Moulay Hassan, a accusé hier les soldats espagnols d'avoir attaqué le sud du territoire marocain depuis Ifni et il a annoncé qu'il avait donné à l'armée marocaine d'user de représailles.

Hier matin, la première édition du quotidien nationaliste Al Alam, rapportait que les Espagnols avaient lancé une attaque générale contre les rebelles d'Ifni et qu'ils avaient bombardé des villages marocains. Le journal affirme que des batteries antiaériennes marocaines ont déjà abattu des avions espagnols.

Le prince Moulay Hassan s'est adressé en arabe par radio à ses compatriotes et a révélé que deux femmes avaient été tuées en territoire espagnol par des balles tirées par les troupes espagnoles.

Le prince a ajouté qu'à "la suite des incursions espagnoles en territoire marocain", il avait donné l'ordre à l'armée royale d'ouvrir la feu sur tout avion survolant le Maroc.

L'armée marocaine "est prête à défendre son territoire contre qu'il que soit", a-t-il dit.

EMISSAIRE AUPRES DU SULTAN

Un des aides-de-camp du prince, le colonel Moulay Hafid, est parti pour les Etats-Unis afin de faire rapport au roi Mohammed VI, actuellement en visite en Amérique. De Washington on apprend que le colonel Hafid rencontrera le monarque aujourd'hui, à Dallas, au Texas. La prince est le régent du royaume en l'absence de son père.

Moulay Hassan a rapporté que le Maroc avait été surpris par la révolte survenue samedi dans la colonie espagnole d'Ifni, sur la côte atlantique.

Le gouvernement de Rabat, a-t-il expliqué, espérait régler cette affaire par négociation, étant donné la "grande compréhension" du général Franco.

Mais, a ajouté le prince, le sud du Maroc, encore sous protectorat espagnol, est d'une "grande importance économique et stratégique" parce qu'il "est notre porte vers le Sahara".

OFFENSIVE ESPAGNOLE

Pour le journal Al Alam, l'attaque espagnole a pour but de reprendre les positions conquises par les rebelles, ces jours derniers.

Le journal précise que l'attaque a commencé vers une heure du matin. Il affirme en même temps qu'un autre engagement sanglant s'est produit mercredi à Souk El-Khemis, à environ 15 miles à l'est de Sidi Ifni, la capitale d'Ifni, et que les rebelles se sont emparés de trois camions chargés d'armes.

Al Alam, organe du parti nationaliste de l'Ifni, affirme que des avions espagnols ont bombardé plusieurs villages marocains au sud d'Ifni. Les batteries anti-aériennes marocaines ont ouvert le feu sur ces appareils, ajoute-t-il.

DES RENFORTS

Les nationalistes disent que le paquebot espagnol "Virgen de Africa" a débarqué mercredi 1,800 hommes de troupe et que d'autres renforts sont attendus aujourd'hui.



ET LA NEIGE NE TOMBERA PLUS : Norman Rollins, 65 ans, inventeur de son métier et résident de Richmond, Sask., pointe le doigt vers la neige qui, dit-il, devrait cesser de tomber, si les cultivateurs travaillaient bien leurs champs. M. Rollins, qui tient à la main gauche une des 21 inventions qu'il a présentées à un convention tenue à Winnipeg, soutient qu'il faut de la patience mais, que les fermiers ont quand même le pouvoir d'arrêter la neige et la grêle, s'ils n'ont pas mis trop de temps à entrer leurs récoltes et s'ils n'ont pas trop négligé leur labour estival.

ETATS-UNIS: FIN DU SEJOUR DU SULTAN A WASHINGTON

Réaffirmation de "l'amitié traditionnelle" et vœux platoniques pour une solution démocratique de la question algérienne

WASHINGTON. — Le roi Mohammed VI du Maroc a mis fin hier à sa visite de trois jours à Washington et c'est le vice-président Nixon qui a remplacé le président Eisenhower au moment des adieux.

Le roi a pris place à bord d'un Constellation spécialement mis à sa disposition, qui devait le conduire à Williamsburg en Virginie, où il commencera un voyage de seize jours dans tout le pays.

M. Nixon a déclaré au souverain marocain à l'aéroport que sa visite avait permis de renforcer les liens d'amitié entre le Maroc et les Etats-Unis.

"Vous emportez avec vous les vœux les meilleurs du gouvernement et du peuple américain", a-t-il dit. M. Nixon a ensuite remis au roi une poupée "Miss America", cadeau de sa fille Patricia, à la petite princesse Amina, âgée de 3 à 4 ans, fille du sultan.

Dans l'entourage du roi, on rapportait que les deux entretiens entre le souverain et le secrétaire

d'Etat, M. Dulles, qui remplacent du Maroc que les Etats-Unis "continueront à soutenir une solution pacifique, démocratique et juste" au problème algérien.

On y lit également que : 1. Les deux gouvernements poursuivront les négociations actuelles en cours pour renouveler les accords sur les bases américaines au Maroc.

2. Les Etats-Unis "continueront à chercher une solution fondée sur le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes".

Le communiqué affirme que M. Nixon a donné l'assurance au roi que les Etats-Unis ne donneront pas leur soutien à une solution algérienne.

Le communiqué affirme que M. Nixon a donné l'assurance au roi que les Etats-Unis ne donneront pas leur soutien à une solution algérienne.

Le communiqué affirme que M. Nixon a donné l'assurance au roi que les Etats-Unis ne donneront pas leur soutien à une solution algérienne.

Le communiqué affirme que M. Nixon a donné l'assurance au roi que les Etats-Unis ne donneront pas leur soutien à une solution algérienne.

Le communiqué affirme que M. Nixon a donné l'assurance au roi que les Etats-Unis ne donneront pas leur soutien à une solution algérienne.

Le communiqué affirme que M. Nixon a donné l'assurance au roi que les Etats-Unis ne donneront pas leur soutien à une solution algérienne.

Le communiqué affirme que M. Nixon a donné l'assurance au roi que les Etats-Unis ne donneront pas leur soutien à une solution algérienne.

Le communiqué affirme que M. Nixon a donné l'assurance au roi que les Etats-Unis ne donneront pas leur soutien à une solution algérienne.

Le communiqué affirme que M. Nixon a donné l'assurance au roi que les Etats-Unis ne donneront pas leur soutien à une solution algérienne.

Le communiqué affirme que M. Nixon a donné l'assurance au roi que les Etats-Unis ne donneront pas leur soutien à une solution algérienne.

Le communiqué affirme que M. Nixon a donné l'assurance au roi que les Etats-Unis ne donneront pas leur soutien à une solution algérienne.

Le communiqué affirme que M. Nixon a donné l'assurance au roi que les Etats-Unis ne donneront pas leur soutien à une solution algérienne.

Le communiqué affirme que M. Nixon a donné l'assurance au roi que les Etats-Unis ne donneront pas leur soutien à une solution algérienne.

Le communiqué affirme que M. Nixon a donné l'assurance au roi que les Etats-Unis ne donneront pas leur soutien à une solution algérienne.

Le communiqué affirme que M. Nixon a donné l'assurance au roi que les Etats-Unis ne donneront pas leur soutien à une solution algérienne.

Le communiqué affirme que M. Nixon a donné l'assurance au roi que les Etats-Unis ne donneront pas leur soutien à une solution algérienne.

Le communiqué affirme que M. Nixon a donné l'assurance au roi que les Etats-Unis ne donneront pas leur soutien à une solution algérienne.

Le communiqué affirme que M. Nixon a donné l'assurance au roi que les Etats-Unis ne donneront pas leur soutien à une solution algérienne.

Le communiqué affirme que M. Nixon a donné l'assurance au roi que les Etats-Unis ne donneront pas leur soutien à une solution algérienne.

Le communiqué affirme que M. Nixon a donné l'assurance au roi que les Etats-Unis ne donneront pas leur soutien à une solution algérienne.

Le communiqué affirme que M. Nixon a donné l'assurance au roi que les Etats-Unis ne donneront pas leur soutien à une solution algérienne.

(Suite à la page 2)

NOUVELLES MUNICIPALES

Seulement 57 articles à l'ordre du jour de la séance statutaire du Conseil, le 2 décembre

Première réunion du nouvel exécutif. — On parlera peut-être du prochain bill de Montréal aujourd'hui. — Le conseiller Gagliardi veut avoir le bureau de son chef, Lucien Croteau. — Pensions aux veuves de deux constables et un pompier décédés en devoir.

Le Conseil municipal se réunira le 2 décembre prochain sous la direction de la nouvelle administration présidée par M. Jean-Marie Savignac. Il s'agit de la première assemblée statutaire du terme et l'on peut dire qu'elle ne sera tenue que pour la forme.

L'ordre du jour comprendra 57 articles se rapportant pour la plupart à des améliorations locales ou à des crédits supplémentaires pour expropriations déjà en cours.

On note trois articles concernant une pension à être votée aux veuves de deux constables et un pompier morts en devoir. Cette question souleva peut-être un débat car il a souvent été question des pensions sous l'administration Drapeau-DesMarais et c'était alors le leader du Conseil, M. Marcel Lafaille, qui menait généralement le débat.

PREMIERE SEANCE DU NOUVEL EXECUTIF

Le nouveau comité exécutif s'est réuni pour la première fois hier matin pour préparer l'ordre du jour de la séance statutaire du 2 décembre.

Le maire Sarto Fournier était présent ainsi que le président, M. Savignac, le vice-président, M. Murray et MM. Pierre DesMarais et J.-Hervé Dupuis.

A l'issue de la séance, M. Savignac a rencontré les journalistes. Il a salué tout le monde en formulant une prière : "Tout ce que je vous demande, dit-il, c'est de me protéger". Il n'a pas dit contre quoi. Questionné au sujet de la possibilité de la présentation d'un bill de Montréal à Québec, M. Savignac a tout simplement répondu : "Il n'en a pas été question ce matin. Peut-être en parlerons-nous au cours de la séance de demain (vendredi)" a-t-il ajouté.

REPARTITION DES BUREAUX

Quelques heures après la fin de la réunion du comité exécutif, on a aperçu M. Alfredo Gagliardi qui tente désespérément d'obtenir le bureau occupé par l'ex-conseiller Lucien Croteau. Toutefois, il semble que l'on ait convenu, au cours de la matinée, que c'est M. Pierre DesMarais qui occupera ce bureau. Les deux représentants de la classe "C" occuperont les bureaux de MM. Sarrazin et Hanson ; M. J.-N. Drapeau celui de l'ex-commissaire J.-Rens Oulmet et M. Gagliardi celui de M. Edmond Hamelin.

Cette distribution, cependant, ne semblerait pas faire l'affaire de M. Gagliardi et on dit qu'il est bien décidé à obtenir le bureau de son chef, M. Croteau. La décision finale sera prise à la séance d'aujourd'hui.

LES PENSIONS

Dans le cas des pensions que le Conseil sera appelé à voter, il s'agit de règlements conformes à la loi actuelle. Les épouses des victimes recevront \$70 par mois jusqu'à leur décès ou leur mariage. Une pension mensuelle de \$15 est versée par enfant de moins de 11 ans et de \$20 jusqu'à 18 ans. En cas de décès de la mère, la pension des enfants est portée à \$28 par mois.

Ces pensions seront versées aux veuves des constables Charles Houle, Fernand Vachet et du pompier Fernand Defoy.

M. Houle est décédé le 27 février 1957 à la suite de blessures reçues au cours d'un engagement avec un bandit. Il a laissé dans le deuil, outre son épouse, deux fillettes de moins de 11 ans ; le constable Vachet mort dans un accident de la route le 6 avril 57 ; le pompier Defoy est mort lui aussi dans un accident de la route le 25 août 1957. Outre son épouse il laissait un fils et trois filles, tous en bas âge.

MACMILLAN CONFIRME :

Algérie: problème français Tunisie: nul engagement

LONDRES. — Le premier ministre M. Macmillan a déclaré hier que le règlement de la question algérienne doit "être laissé à la France". M. Macmillan exposait à la chambre des Communes le résultat des entretiens qu'il a eus au début de la semaine à Paris avec M. Félix Gaillard, président du Conseil français.

"Nous croyons qu'on peut trouver une solution au problème algérien et que la responsabilité doit en être laissée à la France", a déclaré M. Macmillan.

M. Macmillan a informé la Chambre qu'il a discuté avec M. Gaillard les protestations françaises au sujet des envois d'armes anglo-américaines en Tunisie. Il a accepté de prendre des dispositions destinées à éviter la répétition de "difficultés" au sujet de ces livraisons.

M. Macmillan a ajouté que son gouvernement "continuera de consulter" la France sur cette question.

Il a aussi discuté avec M. Gaillard le projet de zone européenne de libre échange et l'ordre du jour de la conférence des chefs de gouvernement de l'OTAN, qui doit avoir lieu à Paris le 16 décembre.

M. Macmillan a déclaré :

"J'ai pu fournir à M. Gaillard un rapport de ma récente rencontre avec le président Eisenhower et tomber d'accord sur les objectifs généraux de la prochaine réunion de l'OTAN qui, nous l'espérons, pourra se dérouler au niveau des chefs de gouvernement en dépit de la maladie du président Eisenhower que nous regrettons tous, je le sais."

Gaillard devrait...

(suite de la première page)

par un vote de 300 à 260 une motion imprévue demandant le renvoi du débat sur le projet de loi électorale pour l'Algérie.

Le président du conseil a aussitôt convoqué une séance spéciale pour hier après-midi.

La loi électorale est une mesure apparentée au projet de loi-cadre prévoyant une autonomie limitée pour l'Algérie. Le gouvernement joue sa vie sur cette mesure et le vote de confiance doit avoir lieu vendredi.

VOTE DE CONFIANCE PROBABLE

C'est le refus de l'Assemblée d'adopter un tel projet de loi, le 30 septembre dernier, qui a causé la chute du gouvernement de M. Maurice Bourgès-Maunoury.

Les conservateurs, bien que représentés dans le gouvernement actuel, se sont joints aux communistes, aux poujadistes d'extrême-droite et aux radicaux, dirigés par l'ancien premier ministre Pierre Mendès-France, en approuvant le renvoi du débat.

Les observateurs croient que le vote de l'extrême droite doit être interprété comme un signe de mauvaise humeur et non comme le signe que le projet de loi sera rejeté lorsque le vote sera pris, probablement vendredi. M. Gaillard en fait une question de confiance.

Nouvelles ouvrières...

(Suite de la page 3)

que l'Association n'avait pas été légalement dissoute, ont élu un bureau de direction et continuent à agir comme agent négociateur pour les employés de la Canadian Celanese.

Banks de nouveau accusé de libelle

M. Hal C. Banks, vice-président de l'Union internationale des marins, devra faire face à une nouvelle accusation de libelle diffamatoire. Il a été envoyé hier à son examen volontaire par le juge Gerald Almond, de la Cour des sessions de la paix. La même accusation est portée contre M. Bruce Taylor, éditeur de l'organe officiel du syndicat: "Le Marin canadien". Le juge a libéré l'enquête préliminaire le secrétaire-trésorier du syndicat, M. Leonard McLaughlin.

La plainte a été portée cette

fois par M. Harry Mockridge, dont l'avocat est Me Joseph Cohen, alors que le procureur des accusations est Me John Ahern. M. Banks a été récemment libéré de la même accusation portée par un autre citoyen à l'occasion d'un autre texte du journal "Le Marin canadien".

(Entre parenthèses, soulignons que la traduction française de cette publication est peut-être ce qu'il y a de plus pénible à lire. Ni la lettre ni l'esprit des articles ne sont traduits convenablement, et les expressions "transcrites" de la forme anglaise sont si nombreuses que le texte en devient parfois totalement inintelligible. Il faut croire que le service de traduction du syndicat emploie des gens d'expression anglaise qui ne possèdent pas les premières notions du français. Seuls les articles écrits par des collaborateurs de langue française sont rédigés en un français décent.)

Importante mise à pied à Sherbrooke

SHERBROOKE. — La Canadian Ingersoll Rand Limited a annoncé aujourd'hui la mise à pied de 350 de ses 500 employés pour une période de deux semaines. Cette mesure ne touche que les employés d'ateliers payés à l'heure et s'appliquera du 23 décembre au 1er janvier.

La compagnie dit que cette mesure est motivée par un ralentissement de la production causé par le manque de commandes.



Aux... QUATRE COINS du monde...

(suite de la première page)

mun et la Grande-Bretagne. Toutefois, les observateurs croient que les récents entretiens Gaillard-Macmillan faciliteront la solution des problèmes les plus aigus. C'est M. Reginald Maudling, membre du cabinet britannique et chargé des "questions européennes", qui préside la conférence.

Défense occidentale: l'UEO demande un pool des armements entre les sept pays membres

PARIS. — La commission militaire de l'Union de l'Europe Occidentale (organisme de coopération qui groupe sept pays: France, Grande-Bretagne, Allemagne occidentale, Italie, Belgique, Hollande et Luxembourg) a demandé hier que les Etats membres forment un "pool" des armements et établissent un programme d'intégration de leur production d'armements, en ce qui concerne les armes classiques comme les armes nucléaires. La résolution adoptée à l'unanimité dit que les gouvernements des sept pays doivent prendre immédiatement les mesures nécessaires à la réalisation d'une véritable communauté militaire: harmonisation dans la production des armements, mise en commun des efforts dans ce domaine comme dans celui des ressources énergétiques et industrielles. La résolution invite également le conseil ministériel de l'UEO à saisir la conférence extraordinaire de l'OTAN de ce projet de coopération régionale dans le cadre plus vaste de la communauté atlantique.

Venezuela-Chili: rupture des relations diplomatiques par Santiago

SANTIAGO. — Le gouvernement chilien a rompu hier ses relations diplomatiques avec le Venezuela, à la suite d'un différend qui s'est élevé entre les deux pays en marge de l'arrestation d'un membre de l'ambassade du Chili, à Caracas. Le 22 novembre dernier, le Chili adressait au gouvernement vénézuélien une vigoureuse note de protestation contre l'arrestation de Jorge Basulto, attaché de l'ambassade du Chili à Caracas. Santiago rappelle que le geste des autorités vénézuéliennes était un cas flagrant de violation de l'immunité diplomatique. Apparemment, Basulto avait été arrêté pour avoir proféré des propos hostiles au régime dictatorial du président Perez Jimenez. Par la suite, Caracas avait relâché Basulto en le déclarant non grata et s'était refusé à la moindre excuse à l'endroit du Chili.

Chypre: reconduction de l'interdit frappant des organisations et des publications extrémistes

NICOSIE. — Les autorités britanniques ont annoncé la reconduction des mesures d'interdiction frappant diverses formations politiques, considérées comme subversives ou extrémistes, dont le parti communiste local. De même, l'interdiction de paraître a été renouvelée pour un an à l'endroit de cinq journaux et revues, dont l'organe du P.C. chypriote et un quotidien turc. En publiant l'annonce de reconduction de ces diverses mesures d'exception, la "Gazette officielle" rappelle que ces organismes comme les publications et les journaux yéménites ont été révoqués de l'esprit de la loi. Quand les premières mesures ont été prises en décembre 1955 (en même temps que toute une série d'autres insurant l'état d'exception dans l'île), 134 dirigeants et responsables de ces organismes et publications avaient été arrêtés. La plupart d'entre eux ont été relâchés, depuis.

Le Yémen demande des armes à Paris qui sert à Londres une leçon de "solidarité atlantique"

LONDRES. — Le gouvernement britannique a annoncé hier que le Yémen avait demandé des armes à la France et a reconnu que le gouvernement de Paris avait opposé immédiatement une fin de non-recevoir à pareille requête. Le gouvernement français s'était empressé de consulter celui de Londres. On sait que les relations entre la Grande-Bretagne et le Yémen sont fort tendues, à cause notamment de la détermination de la frontière entre les protectorats britanniques d'Aden et l'Etat fédéré du Yémen. Des incidents ont eu lieu à plusieurs reprises depuis un an entre troupes britanniques et irrégulières yéménites. Les observateurs font remarquer que le gouvernement français n'a sans doute pas été fâché d'avoir l'occasion de servir à Londres, ce que l'on nomme ici une "leçon de solidarité atlantique". Chacun se rappelle en effet que Londres et Washington ont récemment livré des armes à la Tunisie malgré l'opposition de Paris.

Ceylan: une cascade de grèves illustre les difficultés économiques et la malaise social

COLOMBO. — Une extraordinaire série de grèves-éclair déferle actuellement sur la grande île de Ceylan et le phénomène ne semble pas près de prendre fin. Ces débrayages dont la durée moyenne varie de deux heures à deux jours dénoncent la gravité des difficultés économiques et la malaise social croissant. Le gouvernement socialisant de M. Bandaranaike est ainsi aux prises avec le plus grave problème qu'il ait eu à affronter depuis son accession au pouvoir, voici quelque dix-huit mois. Après les dockers, les employés des PTT se sont mis en grève, puis ceux de l'électricité, puis les cheminots et on ne compte plus les syndicats qui ont annoncé des grèves d'avertissement pour les semaines qui viennent. Les revendications sont les mêmes: augmentation des salaires et du boni de vie chère, face à un accroissement constant du coût de la vie. Cependant, le gouvernement reste confiant et explique qu'il s'agit d'une "période de transition".

Epilogue de l'affaire Adams: le médecin expulsé de l'Ordre

LONDRES. — Le Dr John Bodkin Adams, acquitté d'une accusation de meurtre au début de cette année, a été rayé du Collège des Médecins, hier. Le Conseil central de l'Ordre a pris cette décision après une enquête sur la condamnation de Adams, en juillet dernier, sous quatorze chefs d'accusation dont celle de fausse représentation et de tentative de recel de drogues. Adams avait plaidé coupable aux accusations et fut condamné à une amende de 2,400 livres sterling. Adams, médecin de famille âgé de 58 ans, a été acquitté le 9 avril de l'accusation du meurtre de Mme Edith Alice Morrell, une riche veuve. Celle-ci serait morte après que le médecin lui eut administré une trop forte dose de barbituriques, à sa maison d'Eastbourne.

Lettre d'Ottawa...

(suite de la première page)

Toujours selon le "Financial Post", trois secteurs seulement de l'économie canadienne sont atteints par le chômage: l'agriculture, l'industrie minière et l'industrie forestière. Dans les autres secteurs, la main-d'œuvre augmente, quoique certains segments de l'industrie manufacturière éprouvent des difficultés.

Chose importante à noter, le "Financial Post" attribue l'expansion inaccoutumée du chômage à l'immigration. L'augmentation de la main-d'œuvre en octobre était de 233,000 travailleurs par rapport à octobre 1956; or, 140,000 de ces travailleurs avaient été fournis par l'immigration. Et phénomène assez surprenant, l'augmentation de la main-d'œuvre employée dans les douze derniers mois, selon les sexes, a été la suivante: femmes 87 pour cent, hommes: 30 pour cent.

Il n'est donc pas étonnant que, comme première mesure de précaution contre le chômage, les conservateurs aient restreint l'immigration en provenance de l'Europe continentale, la France exceptée. La contraction des marchés extérieurs, notamment pour le papier, la pulpe de bois et pour le bois couru, se fait ressentir. Et notre industrie textile est fortement malade. Des restrictions imposées à nos exportations de produits miniers par certains pays (Etats-Unis, Royaume-Uni) sont en relation directe avec le marasme de quelques entreprises minières. De plus les pays à faible monnaie nous achètent moins et leurs transactions sont handicapées par la prime de notre dollar.

M.-O. : malgré M. "H", la paix n'est pas pour demain

Burns: la présence du contingent de l'ONU s'imposera d'ici la conclusion d'un accord pour la solution des problèmes de la région

NATIONS-UNIES. — Le comité de règlement général et durable mandant canadien du corps expéditionnaire des Nations-Unies au Liban. Moyen-Orient a réaffirmé hier la présence de celui-ci y sera E. L. M. Burns a ajouté que le nécessaire tant que l'on n'aura pas fait l'accord sur une formule satisfaisante malgré des incidents mineurs dus à la nervosité des militaires des neuf pays qui maintiennent la paix au Moyen-Orient, depuis près d'un an.

Le général Burns, qui est à Lake Success, depuis dix jours, en voyage de consultation, a déclaré, au cours d'une conférence de presse, que selon lui, la somme votée par l'Assemblée générale de l'ONU, la semaine dernière pour le maintien du contingent international "devrait être suffisante pour la prochaine année."

On sait par ailleurs que M. Dag Hammarskjöld, entreprend aujourd'hui un voyage qui le conduira dans plusieurs pays du Moyen-Orient où la tension augmente depuis quelques semaines. On a cependant noté que la région où le contingent de l'ONU est déployé n'a pas connu d'incidents graves, ces dernières semaines.

Le général Burns a aussi déclaré aux journalistes qu'il est prêt à demeurer commandant de la FUNU tant qu'il sera nécessaire et "tant que mon gouvernement n'ordonnera d'y demeurer." Il a assumé ce poste l'hiver dernier, peu après que l'Assemblée générale de l'ONU eut décidé la création du contingent, à la suite de l'affaire de Suez.

Le général Burns a ajouté qu'il prévoyait retourner à son quartier général de Gaza après une visite à Ottawa d'ici quelques jours. Plus tôt on avait rapporté qu'il s'enverrait peut-être pour le Moyen-Orient en même temps que M. Hammarskjöld, mais Burns a déclaré qu'il ne compte pas rencontrer le secrétaire général au cours de sa visite à l'ONU.

Nixon a fait ces commentaires à la première conférence de presse qu'il ait jamais tenue à la Maison Blanche. Nixon a déclaré que le président Eisenhower est le président pendant 15 minutes et qu'il a souligné que la question n'a jamais été soulevée aux conférences tenues à la Maison Blanche depuis la maladie d'Eisenhower, lundi.

2. La guérison sera peut-être plus rapide que ce serait normalement le cas.

Nixon a déclaré qu'il voulait mettre fin une fois pour toutes aux rumeurs qu'il est peut-être nécessaire que le président songe à démissionner.

Il a souligné que la question n'a jamais été soulevée aux conférences tenues à la Maison Blanche depuis la maladie d'Eisenhower, lundi.

Nixon a fait ces commentaires à la première conférence de presse qu'il ait jamais tenue à la Maison Blanche. Nixon a déclaré que le président Eisenhower est le président pendant 15 minutes et qu'il a souligné que la question n'a jamais été soulevée aux conférences tenues à la Maison Blanche depuis la maladie d'Eisenhower, lundi.

3. Est-il encore en faveur de la présence de l'Union Jack sur notre drapeau national à venir ou a-t-il changé d'opinion?

"L'Histoire d'une Ame" est traduite en russe

Londres (CCC). — Au cours des deux dernières années, 22,000 exemplaires de l'autobiographie de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, "Histoire d'une Ame", ont été distribués à des Russes des deux côtés du rideau de fer. La traduction de cet ouvrage a été faite par un prêtre russe résident en France.

LA CAMPAGNE DE STE-JUSTINE

Le travail des sections "commerce et industrie"

On se demande souvent, au début d'une grande campagne de souscription publique comme celle que va lancer lundi prochain, l'hôpital Ste-Justine pour les enfants, comment on procède pour obtenir de ceux qui peuvent véritablement contribuer au succès de l'oeuvre, les sommes réclamées. La chose n'est pas facile et nécessite un grand dévouement, une organisation hors pair et une longue période de préparation.

Un homme ou même quelques hommes seuls, seraient dans l'impossibilité d'obtenir un résultat satisfaisant dans les quinze jours que dureront la campagne de souscription proprement dite, soit du 25 novembre au 9 décembre. Il faut le concours de toutes les bonnes volontés, à tous les degrés de l'échelle sociale, pour pouvoir atteindre l'objectif total de \$8,458,336.

Ce montant permettra à Sainte-Justine de payer le parachèvement de ses bâtiments, l'ameublement nécessaire à son fonctionnement et à son instrumentation.

Un des comités les plus importants de cette campagne de souscription, dont le président général est M. Charles de Lotbinière-Harwood, est celui du commerce et de l'industrie, section des très grosses compagnies. Son objectif particulier a été fixé à \$1,000,000. Ce comité dirigé par deux financiers très connus, MM. Gerald G. Ryan et André Beaubien, a pour tâche de s'adresser avec les présidents, gérants ou administrateurs des grandes sociétés financières, commerciales et industrielles, telles que les banques, les assurances, les compagnies de papier et autres, et de les inciter à contribuer financièrement au travail éminemment humain que fait l'hôpital Sainte-Justine. Le comité de MM. Ryan et Beaubien doit ainsi s'adresser à environ 250 sociétés qui emploient des milliers et des milliers de personnes. Parmi les quelques trente auxiliaires de cette section, on compte des personnages très en vue.

Il y a aussi le comité des noms spéciaux de la section commerce et industrie dont les présidents conjoints sont MM. Roland Chagnon

(Suite à la page 5)

Diefenbaker, avait précisé que la province aurait à payer un intérêt de 4-3-3 pour cent, soit 1-0 de un pour cent de plus que les frais encourus par le gouvernement central pour emprunter cette somme.

M. Fleming a ajouté hier que ce taux de 4-3-3 pour cent constituerait un maximum garanti pour le Nouveau-Brunswick.

Emission souscrite

Plus tôt, le ministre avait annoncé que l'émission d'obligations, d'une somme totale de \$650,000,000, avait été entièrement souscrite en 30 minutes hier.

M. Fleming a expliqué qu'une tranche d'obligations de \$250,000,000, portant intérêt à trois pour cent et venant à échéance le 1er octobre 1959, avait été vendue et payée en espèces; d'autre part, une deuxième tranche de \$100,000,000 dont l'échéance était prévue pour le 1er mai prochain, avait été convertie en obligations portant intérêt à trois pour cent et venant à échéance le 15 décembre 1960.

Le produit en espèces de la nouvelle émission sera affecté au rachat d'une tranche d'obligations de \$250,000,000 portant intérêt à 2-1-4 pour cent et venant à échéance le 15 décembre 1957.

Le ministre a ajouté: "Cette réaction très encourageante témoigne de la confiance du public en la stabilité de la force et la stabilité de l'économie canadienne."

M. Fleming a souligné enfin qu'on note un relâchement sensible dans les secteurs de l'argent, du crédit et de l'intérêt.

La conférence...

(suite de la première page)

lon lesquels il démissionnerait et confierait le pouvoir au vice-président Nixon.

Nixon a lui-même déclaré mercredi soir qu'il n'avait "aucune raison de croire que le président songe ou songera à démissionner".

Et Hagerty a ajouté aujourd'hui qu'en attendant qu'il le sache, aucun membre du personnel de la Maison Blanche n'a discuté de cette question avec Eisenhower.

Le vice-président Richard Nixon a déclaré hier que le président Eisenhower est "comme un lion en cage" tant il a hâte de reprendre son travail.

M. Nixon a aussi déclaré, au cours d'une conférence de presse à la Maison Blanche:

"Je n'ai aucune raison de croire que le président songe ou songera à démissionner."

Il a dit qu'après avoir rencontré le président pendant 15 minutes et avoir parlé aux médecins de M. Eisenhower, il est convaincu que:

1. La guérison d'Eisenhower est certaine.

2. La guérison sera peut-être plus rapide que ce serait normalement le cas.

Nixon a déclaré qu'il voulait mettre fin une fois pour toutes aux rumeurs qu'il est peut-être nécessaire que le président songe à démissionner.

Il a souligné que la question n'a jamais été soulevée aux conférences tenues à la Maison Blanche depuis la maladie d'Eisenhower, lundi.

Nixon a fait ces commentaires à la première conférence de presse qu'il ait jamais tenue à la Maison Blanche.

Nixon a déclaré que le président Eisenhower est le président pendant 15 minutes et qu'il a souligné que la question n'a jamais été soulevée aux conférences tenues à la Maison Blanche depuis la maladie d'Eisenhower, lundi.

3. Est-il encore en faveur de la présence de l'Union Jack sur notre drapeau national à venir ou a-t-il changé d'opinion?

"L'Histoire d'une Ame" est traduite en russe

Londres (CCC). — Au cours des deux dernières années, 22,000 exemplaires de l'autobiographie de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, "Histoire d'une Ame", ont été distribués à des Russes des deux côtés du rideau de fer. La traduction de cet ouvrage a été faite par un prêtre russe résident en France.

VOUS AUREZ PROFIT A LIRE:

LE DEVOIR

ABONNEZ-VOUS SANS TARDER

Tarif des abonnements:

CANADA	12 mois	\$16.00
	6 mois	8.00
MONTREAL	12 mois	20.00
	6 mois	10.00

LE DEVOIR, C.P. 6033, Montréal 3, P. Qu.

Vous trouverez ci-inclus \$ en paiement d'un abonnement de mois au DEVOIR à compter du

Nom

Adresse

Prière d'écrire lisiblement



EATON

Annonce l'ouverture de la

BOUTIQUE "F.M.O."

pour Messieurs seulement

Messieurs! Ici vous magasinez comme vous aimez le faire!

UNE BOUTIQUE, OU SE TROUVENT LES CADEAUX LES PLUS MAGNIFIQUES ET LES PLUS RARES — le genre de cadeaux qu'un homme aime offrir.

LE VASTE CHOIX EATON A LA PORTEE DE VOTRE PETIT DOIGT — tout ce que vous désirez offrir, dans les sept étages du magasin, vous sera obtenu...

et vos cadeaux emballés et livrés — Prenez les escaliers mobiles en avant du magasin jusqu'à la

BOUTIQUE "F.M.O." AU CINQUIEME ETAGE

THE T. EATON CO. LIMITED OF MONTREAL

"Le Devoir" est imprimé au No 454, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée, qui en est l'éditeur. Directeur-gérant: Gérard Filion. "Le Devoir" est membre de la Canadian Press, de l'Audit Bureau of Circulation et de la Canadian Daily Newspaper Association. La Canadian Press est seule autorisée à faire l'emploi pour réimpression de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press et aux agences Reuters, ainsi que de toutes les informations locales que "Le Devoir" publie. Tous droits de reproduction des dépêches particulières au "Devoir" sont également réservés. Abonnement par la poste: ÉDITION QUOTIDIENNE (un an): MONTREAL et banlieues, \$20.00; CANADA hors Montréal et banlieues, \$18.00; États-Unis et Empire Britannique, \$20.00; Union Postale, \$20.00. ÉDITION DU SAMEDI (un an): \$3.00. Les abonnements sont payables d'avance par mandat-poste ou par chèque encaissable au pair à Montréal. Autorisé comme matière postale de deuxième classe par le ministère des Postes, OTTAWA.

Téléphone: BELair 3361*

LE DEVOIR, MONTREAL, VENDREDI 29 NOVEMBRE 1957

Montréal lit surtout du français

S'il faut en croire l'édition canadienne de la revue TIME, la presse française de Montréal est dans une situation catastrophique. La mort de LA PATRIE quotidienne montre qu'elle traverse en tout cas des "jours difficiles". Le bilinguisme croissant des Canadiens français fait perdre quotidiennement des lecteurs à LA PRESSE et au DEVOIR: ce sont leurs concurrents anglais qui les recrutent, et ce depuis vingt-cinq ans. Bref, "les deux quotidiens anglais vendent plus d'exemplaires que les trois quotidiens français réunis."

Faudrait-il enregistrer cette baisse aussi massive?

Il n'en est rien. Il n'en est rien, et les chiffres invoqués par TIME l'établissent. On les trouvera dans un tableau, reproduit dans cette page. Car il suffit de les additionner pour aboutir aux totaux suivants:

Tirage global des journaux de langue FRANÇAISE \$35,000

Tirage global des journaux de langue ANGLAISE... 282,000

La presse de langue française garde environ 54 pour cent de la clientèle montréalaise; et la presse de langue anglaise, un peu moins que 46 pour cent: cela, d'après les statistiques publiées par TIME pour prouver le contraire.

Je n'insisterai pas sur ce que cette erreur a de singulier et de déconcertant. Elle montre combien il faut lire les articles de journaux et de revues avec un esprit éveillé...

On répondra que nous nous consolons à peu de frais. Car la supériorité numérique de la presse française est mince: 54 pour cent. C'est une majorité, mais une majorité faible. Est-ce que, il y a un quart de siècle, cette majorité n'était pas écrasante?

Illusion. En vingt-sept ans, la situation a à peine changé. On le constatera dans le tableau auquel nous faisons allusion plus haut et qu'on peut résumer par le pourcentage suivant:

Tirage global des journaux français en 1930..... 56 p.c.

Tirage global des journaux français en 1957 (d'après TIME)..... 54 p.c.

S'il y a une perte, la perte est légère: un peu moins que deux pour cent. A peine un glissement; ni de près ni de loin la dégringolade annoncée.

Prenons le cas des mastodontes. En 1930, LA PRESSE avait environ 40 pour cent des lecteurs montréalais, et le STAR, environ 31 pour cent. En 1957, pour LA PRESSE, la proportion tombe à 35 pour cent, et pour le STAR, à environ 27 pour cent.

Donc, LA PRESSE perd 5 pour cent. Mais le STAR enregistre un recul de 4 pour cent. Par conséquent la situation du STAR s'est très, très légèrement améliorée par rapport à LA PRESSE; son importance globale a diminué.

Prenons le cas, maintenant du seul journal d'opinion qui survive. En 1930, LE DEVOIR récoltait 31 1/2 pour cent du total des ventes (6 pour cent du secteur français); en 1957, il obtient presque 5 pour cent de l'ensemble (9 pour cent du secteur français). Dans les deux cas, c'est un gain du tiers environ.

L'esprit le moins adonné aux statistiques sent pourtant qu'il se passe quelque chose de neuf. Mais la nature du phénomène ne correspond aucunement à la description du TIME.

Ce qui se passe, c'est un substantiel déplacement des lecteurs, au bénéfice des journaux du matin.

Blocs-Notes

Notre politique étrangère

Notre ministre des affaires étrangères, M. Sidney Smith, prononçait mardi son premier discours aux Communes durant le débat sur la politique extérieure du pays. C'est un domaine qui n'a pas souvent opposé les partis, et l'on savait d'avance que le changement de gouvernement ne modifierait guère les attitudes du Canada dans les grandes questions internationales. Tout de même, après l'affaire de Suez, on peut s'étonner que le nouveau ministre ait aussi clairement indiqué qu'il approuvait les positions prises par l'ancien cabinet libéral.

Selon maints observateurs politiques, ce n'est pas l'affaire de Suez, mais plutôt la crise de Suez qui a fait tomber le gouvernement libéral. Il est vrai qu'on met en cause les paroles assez dures de M. Saint-Laurent à l'égard de l'Angleterre plutôt que l'attitude du pays, qui pouvait difficilement être autre sur

La défense aérienne

Le ton conciliant du ministre s'explique peut-être par le fait

En 1930, les journaux du matin compaient peu à Montréal. Ils groupaient à peine 12 pour cent de la clientèle. En 1957, ils en rejoignent 33 pour cent. Leur importance a presque triplé.

Pourquoi? Je laisse aux sociologues le soin de trouver une explication. Mais le fait est indiscutable.

Il y a vingt-sept ans les Montréalais, anglais comme français, lisaient presque exclusivement les journaux du soir. Maintenant, le tiers de la population lit des journaux du matin.

Côté français: le tirage combiné du DEVOIR et de MONTREAL-MATIN s'établit à 115,000. Côté anglais: celui de la GAZETTE a grimpé jusqu'à 110,000.

Le vrai concurrent de LA PRESSE, au moins autant que le STAR, c'est probablement MONTREAL-MATIN. Le vrai concurrent du STAR, au moins autant que LA PRESSE, c'est assurément la GAZETTE. Si la royauté de LA PRESSE est menacée, celle du STAR l'est également. Ce n'est pas une question de langue, mais d'horaires.

Si l'on songe à l'avenir, et si l'on invoque la qualité d'un journal aussi bien que son tirage, le problème des langues risque de réapparaître un jour.

Il se trouve en effet que l'après-midi, les deux journaux qui s'affrontent ne sont pas de valeur si inégale. Quoi qu'on pense en effet de la neutralité de LA PRESSE et de son conservatisme, c'est un vrai quotidien où travaillent des hommes qui connaissent leur métier.

Par contre, si on compare les deux journaux du matin à fort tirage, la GAZETTE et MONTREAL-MATIN, alors le contraste est humiliant. Car MONTREAL-MATIN n'est pas un quotidien, mais un ramassis de nouvelles sportives et de faits divers. On le consomme à la course dans le tram et l'autobus. Ceux qui écartent à priori le "journal d'opinion", et qui conservent quelques exigences, sont autant dire condamnés à lire un quotidien anglais. Si le journal du matin devenait un jour ce qu'il est ailleurs, c'est-à-dire le principal journal, alors on pourrait assister à un déclin relatif de l'influence française.

Mais nous n'en sommes pas là.

TIME prête à M. Roger Duhamel des propos étonnants, qui ne correspondent pas à la réalité actuelle. "Nous autres Canadiens français, aurait-il dit, nous parlerons toujours le français mais de plus en plus nous ne le lisons pas..." Il arrive maintenant que les gens intelligents doivent recourir à l'anglais pour s'alimenter en nouvelles (*Intelligent people just have to get their news in English*).

M. Duhamel croit-il que, dans le monde moderne, on puisse continuer indéfiniment de parler une langue qu'on ne lit plus? Et M. Duhamel, lecteur intelligent, ne suicide-t-il pas M. Duhamel, journaliste intelligent mais de langue française?

Fort heureusement nous sommes loin de cette douloureuse perspective. Les Canadiens français de Montréal lisent surtout des journaux de langue (à peu près) française. Le tirage des quotidiens s'établit. Celui des quotidiens de langue française a très peu varié depuis vingt-sept ans. La presse anglaise fait peu de conquête. Mais les journaux du matin, quelle que soit leur langue, progressent tous rapidement.

Le reste est légende, erreur d'addition, ou prophétie aventureuse.

André LAURENDEAU

SEMAINE DES INTELLECTUELS CATHOLIQUES

II

L'évolutionnisme et la foi

par Pierre de GRANDPRE

Dans la perspective d'ensemble qu'indique la question "Qu'est-ce que la vie?", thème de la Semaine 1957 (la dixième) des Intellectuels catholiques de France, les séances du deuxième et du troisième jour continuaient à répondre à l'interrogation "D'où vient la vie?", posée la soirée d'ouverture par les conférenciers dont nous avons déjà résumé les exposés. Les séances ultérieures devaient être consacrées plus spécialement à la biologie moderne et aux espoirs de transformation de l'homme par lui-même.

Les problèmes de l'évolution et de l'évolutionnisme, le deuxième soir, n'ont pas eu de peine à faire salle comble. Ils ont attiré parmi les plus propres à intriquer la conscience chrétienne.

Le professeur Jean Piveteau, paléontologue, a expliqué de quelle façon les vestiges et fossiles attestent qu'à chaque époque correspond un paysage terrestre puis un monde végétal, animal et humain nouveaux. Son éminent confrère allemand, le professeur J. Kaellin, a ensuite dissipé les brumes accumulées par les extrapolations philosophiques du XIXe siècle et il a fait ressortir la diversité des mécanismes de la "micro-évolution" (à l'intérieur d'une espèce) et de la "macro-évolution" (dans le passage d'une espèce à une autre).

L'évolution devant la science et la foi

Le R. P. Dubarle, professeur d'histoire des sciences à l'Institut catholique et membre du Conseil National de la Recherche Scientifique de France, a d'abord parlé de l'évolution comme d'une "évidence" pour le savant, si l'on conçoit l'évidence comme résultant de ce que procurent "à une raison sans parti pris des données bien observées". La succession des formes de la vie que l'homme de science connaît et qu'il garde sous la vue lorsqu'il parle d'évolution, telle est cette évidence, comparable au déroulement d'un film. C'est une évidence limitée bien sûr, incomplète et floue pour chaque époque. Les soudures fines de transition échappent le plus souvent. C'est un film aux images usées, aux détails parfois énigmatiques, entourés de brouillard. Au reste, l'évidence n'est pas forcément explication; elle est ici rencontre d'un donné.

Pour l'évolution, l'explication de l'évidence aperçue ne fait que commencer. Le mot évolution n'est que le repère verbal de ce qui a été "vu". En face de l'évolutionnisme, quel est le point de vue de la foi? "C'est là que vous m'attendez,"

continue le R. Père Dubarle. Suis-je autorisé par l'Eglise à parler d'évidence à propos de l'évolution? Désireux de voir "ce débat encore confus", le savant religieux a tenu à faire justice d'une interprétation trop répandue de l'encyclique Humani Generis, et il a cité au texte le passage du document pontifical portant sur l'évolution: "Il est inadmissible et malhonnête", a-t-il dit, de présenter ce texte comme une condamnation de l'évolution. S.S. Pie XII, qui a d'ailleurs protesté contre le sens que certains donnaient à l'Encyclique ("Comme si nous avions voulu arrêter les progrès des sciences"), a seulement déclaré qu'il n'était pas scientifiquement établi que l'homme dérivait de l'animal, et réaffirmé la création de l'âme par Dieu. Mais par définition l'âme échappe à la compétence scientifique. "La science ne peut trancher de la présence spirituelle dans le corps humain, car celle-ci ne brise pas la continuité physiologique".

Le Souverain Pontife n'a donc pas interdit l'opinion que l'homme puisse descendre d'une lignée animale antérieure. Il a rappelé qu'il faut être circonspect, qu'il ne faut pas prendre cette opinion pour une certitude irréfutable. Quoi de plus conforme à l'esprit scientifique que cette prudence? L'évidence de l'évolution est d'ordre global; elle demeure indistincte sur des points particuliers, comme sur celui des origines précises de l'homme.

S.S. Pie XII déclare que nous ne pouvons abandonner la thèse de l'unité du couple humain originel. Bien naturellement, la paléontologie ne peut apporter aucune preuve en faveur de l'unité de ce couple, puisqu'elle ne s'intéresse qu'aux groupes d'individus, aux vastes ensembles. Mais elle laisse tout loisir à l'esprit d'érudit monogéniste, comme le veut la foi: ainsi donc, la science ne s'oppose pas au dogme du péché originel.

Notre religion n'enseigne pas seulement la création de l'âme d'Adam et d'Eve, mais la création immédiate de toutes les âmes humaines par Dieu. Si donc Dieu est intervenu pour la création de chacune de nos âmes sans troubler en rien le processus de la génération hu-

Tirage des journaux quotidiens à Montréal

	1930	1957
LE DEVOIR	14,389	30,000
LA PRESSE	162,078	220,000
LA CANADA	11,751	
THE GAZETTE	37,070	110,000
MONTREAL STAR	123,544	172,000
MONTREAL HERALD	15,630	
LA PATRIE	35,977	
MONTREAL-MATIN		85,000

canadienne, est-il compatible avec la souveraineté canadienne? Jusqu'où peut-on aller dans cette voie en temps de paix? Quelles consultations politiques faut-il réserver au gouvernement canadien dans un cas où la décision devrait être prise en quelques minutes?

Le problème se complique du rôle qu'assumait déjà l'aviation militaire des États-Unis dans les réseaux de surveillance du Grand-Nord canadien, et de la participation financière de Washington à cette entreprise conjointe établie en territoire canadien. Or les installations actuelles, déjà coûteuses, s'avèrent insuffisantes devant les progrès soviétiques en matière de projectiles à longue portée; on réclame des appareils de radar et des moyens de riposte plus puissants et plus efficaces, et donc bien plus coûteux. L'indépendance canadienne peut être fort compromise dans cette étroite association avec la grande puissance voisine.

Rôle de l'O.T.A.N.

M. Pearson a pris carrément parti pour une solution que nous avons suggérée ici même il y a plusieurs mois à propos des réseaux de radar, et qui prend plus de force dans la perspective d'un commandement unifié en vue de la riposte contre une attaque-surprise. Il a dit que le commandement conjoint devrait être sous le contrôle de l'Organisation du pacte atlantique. M. Pearson peut naturellement se prononcer avec plus de liberté comme député de l'opposition que lorsqu'il était ministre. Le problème était à l'étude sous son administration et il ne paraît pas avoir envi-

sagé alors le recours à l'O.T.A.N.

Il est vrai que les satellites artificiels lancés par Moscou ont modifié la situation. D'abord le danger devient plus grand puisque l'agresseur éventuel dispose de moyens plus efficaces. Et surtout, les succès soviétiques ont provoqué un vigoureux courant d'opinion dans tout le monde occidental en faveur d'une plus forte cohésion de l'Alliance atlantique. Puisqu'on insiste sur l'interdépendance, et que l'Europe occidentale demande non seulement d'être mieux armée mais aussi d'être plus consultée, il est bien normal que le Canada se prévale de la même solidarité dans le cadre de l'Alliance.

De ce point de vue les entretiens préliminaires à la conférence "au sommet" du 16 décembre, ne sont pas très satisfaisants. D'après ce que M. Eisenhower aurait dit à M. Macmillan, les États-Unis ne sont pas disposés à aller bien loin dans l'interdépendance en ce qui concerne les décisions majeures. Washington n'accepterait pas de veto des pays alliés, et voudrait rester entièrement libre de juger dans chaque cas s'il y a lieu de riposter militairement à une attaque, et dans quelle mesure, avec quelles armes — atomiques ou non — il convient d'agir.

Si les États-Unis restreignent ainsi l'interdépendance à l'égard de leurs alliés d'Europe, la part de décision que pourra obtenir le Canada dans un commandement conjoint de l'aviation des deux pays sera évidemment très minime et même illusoire. Il convient d'y regarder deux fois.

P. S.

Vous voulez un Topaze



En voilà 40, plus quelques Castel-Bénac

L'ACTUALITÉ

Cocktail, coquetel et coquetier

L'usage du cocktail s'est répandu des États-Unis dans le monde entier. Les mélanges glacés et alcoolisés de boissons diverses sont devenus partout populaires et les recettes se multiplient à l'infini. On a même donné le nom de cocktails aux réceptions où l'on sert de ces concoctions délicieuses et stimulantes.

En France, on a voulu franciser le mot en l'écrivant tel qu'il se prononce. Et c'est ainsi que l'on a obtenu "coquetel". On aurait cependant pu s'en tenir à la peine de modifier ce terme présumé anglais si l'on avait pris le soin de remonter jusqu'à l'origine. Le mot "cocktail", en effet, n'est que la corruption d'un mot français.

Il faut savoir que ce sont les Créoles de la Nouvelle-Orléans qui ont créé les cocktails tout comme la cuisine succulente qui a conservé leur nom. Les Orléanais revendiquent pour l'apothicaire Peychaud le mérite d'avoir "inventé" le cocktail. C'est lui qui aurait préparé les premiers mélanges et formulé les règles qui se sont imposées par la suite.

Les boissons glacées ne pouvaient que trouver faveur sous le climat chaud et humide de la Louisiane. Les recettes orléanaises comportent presque toutes de la glace pilée utilisée en abondance. Aujourd'hui, on a trouvé un autre procédé. On dépose dans un réfrigérateur les verres qui doivent contenir les

cocktails afin que leur paroi se recouvre d'une couche de glace.

La variété est grande des concoctions originales que l'on peut se faire servir à la Nouvelle-Orléans. Il y a d'abord le Mint Julep, qui se boit dans un grand verre décoré d'un bouquet de feuilles de menthe, célèbre dans tout le Sud. Il y a aussi le Sazerac qui m'a paru encore plus caractéristique.

Ce cocktail a été créé à l'Hotel Sazerac qui se dressait sur la rue Royale dans le Vieux Carré il y a plus d'un siècle. Il contient, entre autres ingrédients, quelques gouttes d'absinthe, cette boisson alcoolique que les Orléanais ont encore créée et qui a été interdite en France. L'une des grandes distilleries de la Nouvelle-Orléans s'est donné le nom de Sazerac et met le vieux cocktail au premier rang des produits qu'elle embouteille.

A l'origine, c'est dans des coquetiers, les verres pointus que l'on utilisait pour manger les oeufs à la coque, que l'on servait ces mélanges. Ce sont les Américains de langue anglaise qui ont forgé "cocktail" parce qu'ils ne réussissent pas à prononcer correctement "coquetier". Se trouvant-il quelqu'un pour revendiquer devant les Académies les titres de noblesse de ce mot français dépourvu de renom que les boissons stimulantes lui auraient valu beaucoup plus sûrement que les oeufs à la coque?

F. V.

Lettre au "DEVOIR"

Revenus pour les municipalités et les commissions scolaires

Monsieur le Directeur:

Avant de soulever l'occasion de discuter des questions municipales et scolaires avec différents individus, j'ai constaté qu'une partie de notre population et même certains membres de ces administrations sont satisfaits et reconnaissent comme normale la situation actuelle. Le public ne paraît pas se rendre compte du rôle primordial que jouent ces administrations dans la société; c'est pourquoi je voudrais exposer mon point de vue sur la question.

Je considère d'abord que c'est notre gouvernement scolaire qui tout de suite après les parents et par l'intermédiaire de son corps enseignant est chargé de donner aux enfants de l'âge de 6 ou 7 ans, l'éducation, la formation, l'instruction nécessaire et souvent les orienter vers l'avenir, chose qui de nos jours est si nécessaire et que les parents ne peuvent faire par manque d'autorité, d'organisation ou de connaissance suffisante, etc..

C'est notre gouvernement municipal qui, lui aussi, dans les services publics, nous donne les rues, les trottoirs et leurs entretiens, l'enlèvement de la neige, chose très coûteuse mais nécessaire, c'est encore lui qui doit nous fournir l'eau, l'électricité, les services d'égouts, l'enlèvement des ordures, la protection contre les incendies, le maintien du bon ordre par son corps policier, l'assistance publique et une multitude d'autres services. Toutes ces choses sont nécessaires par les temps modernes.

Pour quelques-uns de ces services, les municipalités ont le droit de percevoir des taxes mais pour la plus grande partie, il leur est impossible de le faire parce que la constitution ne leur permet pas. En réalité, ce sont ces deux gouvernements qui touchent de plus près la population et qui donnent les services les plus essentiels et ce sont eux qui ont les revenus les plus restreints.

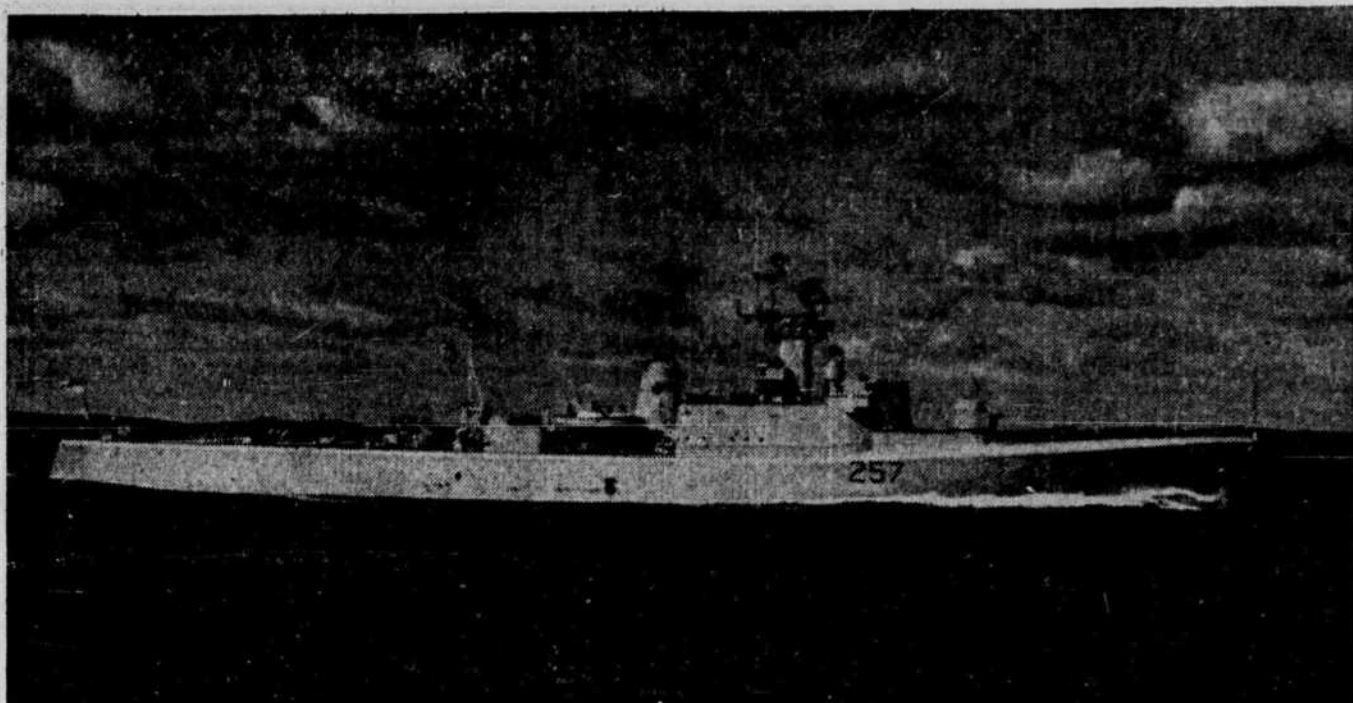
La Constitution signée en 1867 accordait à ces administrations le droit de percevoir leur revenu par des taxes foncières seulement et pendant un certain temps, ce mode de taxation était suffisant pour répondre aux besoins. Du côté municipal, les besoins étaient un vingtième de ce qu'ils sont aujourd'hui. Du côté scolaire, il a été un temps où les institutrices donnaient une partie de leur temps gratuit; plus tard, les salaires ont été de cinq, huit et dix dollars par mois. Mais nous ne sommes plus au temps de nos grands-pères; nos instituteurs et nos institutrices ont besoin d'être bien rémunérés car leur profession est aujourd'hui plus que jamais, d'une extrême importance et malheureusement elle n'a pas toujours été reconnue et appréciée à sa juste valeur.

J'emprunte ici l'expression d'un grand politicien canadien, "On a été et on est encore porté à donner beaucoup plus d'importance aux étoiles d'amusement plutôt qu'à ceux qui ont l'avenir et la formation de nos jeunes en mains, ceux qui nous remplaceront demain."

Dans plusieurs cas, on mesquine encore sur le salaire de notre corps enseignant, ce qui est très malheureux. Sans se rendre à l'évidence, il faut toujours être logique avec nous-mêmes.

Pour revenir à ces administrations municipales ou scolaires, les besoins de maintenant sont multipliés par vingt au moins et les droits de taxation sont restés les mêmes qu'en 1867. Nous savons que pour imposer une taxe de vente par exemple, il faut pour une municipalité ou commission scolaire, obtenir la permission du gouvernement provincial et aucun

(Suite à la page 12)



NOUVEAU VENU DANS LA FLOTTE — Le Restigouche, huitième des nouveaux destroyers-escortes du Canada et premier d'un modèle amélioré, sera armé demain, à la "Canadian Vickers Ltd.", à Montréal. On le voit ici au cours des essais. Ces destroyers-escortes sont classés parmi les navires de chasse aux sous-marins les plus perfectionnés au monde. Une fois qu'il aura été armé, le Restigouche partira pour Halifax en vue de rallier le Commandement de l'Atlantique. C'est le troisième destroyer-escorte construit par la "Canadian Vickers". (Photo de la Défense nationale)

Il faut agrandir l'École normale Jacques-Cartier

Le problème majeur qui se pose à l'École normale Jacques-Cartier, est la pénurie de locaux. L'École avait été construite pour 150 élèves et elle en compte actuellement 310. Afin de pouvoir répondre à cette demande les laboratoires ont dû être transformés en salle de cours. Il faudrait absolument agrandir pour récupérer ces laboratoires et aussi pour pouvoir accepter tous les étudiants qui désirent entrer dans la carrière de l'enseignement. Chaque année, l'École refuse au moins 75 sujets.

Voilà, en résumé, la réponse que donnaient M. l'abbé G.-E. Foisy, principal de l'École normale Jacques-Cartier ainsi que MM. Beaudry et L.-Ph. Boisseau, respectivement directeur des études et directeur des étudiants ainsi qu'administrateur de l'École, au cours d'une récente entrevue où on leur demandait ce qu'ils considéraient comme principal problème de l'École normale Jacques-Cartier.

Le manque de locaux est un problème qui se fait sentir à peu près dans toutes les maisons d'enseignement et avec le taux croissant des inscriptions il s'aggrave chaque année. Mais quand ce problème se pose dans une École normale, on comprendra qu'il revêt un caractère beaucoup plus tragique. Il suffit pour s'en rendre compte de songer à la grande pénurie d'instituteurs et au fait qu'il n'y a que quatre Écoles normales pour hommes dans la province.

Au chapitre des constructions, les dirigeants de l'École normale ont aussi déclaré que l'École avait besoin d'une maison d'étudiants. En effet, des 310 élèves de l'École cette année, 151 viennent de l'extérieur de Montréal; 108 doivent se trouver des chambres à Montréal et les 43 autres voyagent soir et matin.

107 FINISSANTS

L'École donnera 107 finissants à la province cette année. 60 d'entre eux étaient déjà des bacheliers en arts. "De plus en plus, fait remarquer M. l'abbé Foisy, la profession de professeur est choisie par les finissants des collèges."

— Combien de ces finissants resteront à Montréal?

— Environ la moitié d'entre eux iront enseigner dans les écoles.

de Montréal, les autres gagneront les centres urbains environnants. Très rares sont ceux qui s'en vont dans les commissions scolaires rurales. Il est à remarquer l'Écoute le reçoit aussi des demandes de la part d'entreprises qui sont à la recherche de chefs de personnel.

— Comment expliquez-vous que vos élèves ne vont pratiquement pas dans les commissions scolaires de campagne?

— C'est surtout une question de salaires: ceux-ci sont beaucoup plus élevés dans les villes. Il y a aussi les possibilités d'avancement qui sont beaucoup moins nombreuses. Pourtant, ajoute M. Beaudry à cette réponse que venait de faire M. Boisseau, l'instituteur compétent devient vite un homme considéré dans son village. On le voit souvent secrétaire de la Commission scolaire et de sa municipalité.

— Est-ce qu'au moins le nombre de vos finissants qui demeureront à Montréal suffira à la demande de cette Commission scolaire?

— La Commission scolaire de Montréal a besoin d'environ 50 professeurs par année, c'est donc dire que nos finissants peuvent répondre à cette demande.

LA SITUATION JURIDIQUE DE L'ÉCOLE

L'École normale Jacques-Cartier dépend, au point de vue juridique du Département de l'Instruction publique. C'est lui qui nomme ses directeurs et ses professeurs, qui sont membres du service civil de la province. L'École doit aussi suivre le programme déterminé par le Département.

— Est-ce que le fait de dépendre aussi étroitement du gouvernement ne pose pas des problèmes d'intervention du pouvoir politique? Refuserait-on par exemple de nommer tel ou tel professeur parce qu'il serait un adversaire du gouvernement?

— Le Département, répond-on, peut refuser de nommer un professeur à l'École normale s'il n'a pas les qualifications voulues, mais un professeur ne sera pas refusé pour des raisons politiques.

— Vous parlez des qualifications des professeurs; quelles sont les exigences du Département pour nommer un professeur à l'École normale?

Il faut que le candidat soit licencié et qu'il ait l'expérience d'au moins cinq années d'enseignement. Ceci est nécessaire pour être professeur régulier. Quand il est nécessaire d'engager un professeur qui n'a pas enseigné durant cinq ans, il n'est engagé qu'à titre temporaire.

L'École normale Jacques-Cartier met au service de ses élèves une équipe de 33 professeurs.

Tous des laïques. Même les cours de religion sont donnés par des laïques. Bien que le recrutement des professeurs de l'École normale soit relativement difficile et qu'un certain nombre d'entre eux changent souvent parce que les salaires que leur paye la province ne sont pas satisfaisants, — il sont inférieurs à ceux payés par la Commission scolaire de Montréal — elle réussit à avoir une équipe de compétences reconnues.

Plusieurs des professeurs de l'École normale Jacques-Cartier sont en effet les auteurs de manuels qui servent dans les écoles publiques et dans les Écoles normales. Ainsi, M. Beaudry, le directeur des études, est l'auteur de manuels de mathématiques.

Cours sans latin ni grec

Le cours donné par l'École normale Jacques-Cartier est de quatre années commençant après la 11^e année où la vérification et conduisant au brevet "A" décerné par le Département de l'Instruction publique, lequel, à partir de cette année, sera reconnu, par les universités sans examen supplémentaire, comme baccalauréat en pédagogie. Les bacheliers en arts obtiennent ce brevet après une année d'études.

Les deux premières années du cours équivalent à la Belles-Lettres et à la Rhétorique mais ne comportent ni grec ni latin, il s'agit d'un cours de langues vivantes où primant le français et l'anglais. Au cours de ces deux années, les matières sont surtout enseignées pour elles-mêmes. Durant les deux dernières années, les matières de base sont la philosophie et la pédagogie. Les autres matières sont ici enseignées sous l'angle pédagogique. Au cours de la dernière année, les élèves s'entraînent à la pratique de leur profession en enseignant à des élèves de huitième année durant trente heures à raison de trois heures par semaine. Ces cours sont donnés à l'École d'Application située tout près.

Pour concilier la possibilité d'obtenir le brevet "A" avec la nécessité, qui peut se présenter, d'avoir à enseigner avant la fin du cours, l'École normale décerne après la troisième année un certificat d'enseignement valable pour cinq ans. Au cours de ces cinq années, le professeur doit compléter sa quatrième année et en subir les examens afin d'obtenir le brevet. A cette fin l'École donne des cours le samedi matin et durant l'été, des cours d'été et du samedi servant aussi aux professeurs qui veulent se perfectionner. Actuellement, 300 professeurs suivent les cours du samedi.

P. D.

Vous aurez profit à lire :

LE DEVOIR

Abonnez-vous sans tarder

TARIF DES ABONNEMENTS:

CANADA	
12 mois	\$16.00
6 mois	8.00
MONTREAL	
12 mois	\$20.00
6 mois	10.00

LE DEVOIR, C. P. 6033, MONTREAL 3, P. QUE.

Vous trouverez ci-inclus \$ en paiement de mois au DEVOIR à compter du
Nom
Adresse
Prière d'inscrire très lisiblement

\$24,500,000 d'Ottawa aux chômeurs

OTTAWA, PC — Les Communes ont adopté la première partie d'un programme en deux temps qui prévoit une assistance accrue aux chômeurs. Au total, des crédits supplémentaires de \$24,500,000 seront mis à la disposition des sans-travail si la Chambre approuve le deuxième projet de loi qui lui sera bientôt soumis dans le cadre de ce plan.

Le premier projet de loi, débattu longuement à l'étape de la résolution, a subi les trois lectures en quelques minutes avant l'ajournement hier soir. La mesure prolonge de deux mois la période au cours de laquelle les prestations spéciales d'assurance-chômage sont versées pendant la saison froide. Aux termes du projet, dont le Sénat sera maintenant saisi, ces versements de secours seront distribués à compter du 1^{er} décembre, plutôt qu'au 1^{er} janvier, jusqu'au 15 mai, au lieu du 15 avril.

Amorçant le débat sur le projet, le ministre du Travail, M. Starr, a déclaré que cette mesure accroit de \$13,000,000 cet hiver le pouvoir d'achat "de ceux qui en ont le plus besoin".

Secours augmentés

De son côté, le premier ministre, M. Diefenbaker, a informé les Communes que son gouvernement se propose d'assouplir dès le 1^{er} janvier les dispositions de la formule de partage du coût de l'assistance-chômage entre Ottawa et les provinces. Il avait du reste annoncé son intention au terme de la conférence fédérale-provinciale, précisant que le coût de l'extension envisagée s'élèverait à \$11,500,000.

Le travail des ...

(Suite de la page 2)

C.A., et Jean Cornez, directeur des relations extérieures, (section française) aux Canadian Industries Limited. L'objectif de cette section est de \$500,000. Avec l'aide d'une centaine d'auxiliaires, MM. Chagnon et Cornez devront communiquer avec plus de 500 maisons d'affaires de notre monde industriel et commercial. Ce domaine est d'ailleurs divisé en sous-sections: alimentation, finance, assurance, construction, gros marchands et marchands de gros, chaussure, vêtement, charbon, huile, produits pharmaceutiques, etc., etc. Le chef de chacune de ces sous-sections agit comme vice-président du comité et s'entoure de chefs d'équipe qui s'occupent des entrevues et des démarches à faire auprès des futurs souscripteurs.

Un autre comité, celui des noms réservés, toujours dans la section commerce et industrie, est présidé par M. Pierre Bélanger, manufacturier. Son objectif est aussi d'un demi million de dollars. Ses membres ont plus de 8,000 cartes à vérifier, cartes qui portent les noms de détaillants, de petits commerçants, de clubs, etc. Plus de 800 auxiliaires travaillent depuis plusieurs semaines au succès de la campagne.

La Chambre sera saisie d'un projet de loi en ce sens au cours de la présente session, a-t-il dit, en vue de supprimer la disposition dite du "palier" aux termes de laquelle le gouvernement central partage les frais provinciaux des secours aux sans-travail lors que le nombre des chômeurs de passe, dans une province donnée, est 45 pour cent de la population de cette province.

A l'ouverture sur le premier des deux projets de loi, M. Starr a expliqué que la mesure sera profitable à 38,000 personnes de plus que l'an dernier alors que 214,000 chômeurs avaient touché les prestations spéciales du 1^{er} janvier au 15 avril.

Unanimité prévue

Les porte-parole de l'opposition ont clairement indiqué que l'unanimité sera faite sur ce projet.

Mais plusieurs députés ont fait état de la situation du chômage au Canada qui inspire de vives inquiétudes à l'opposition. Le Bureau

CR 5700

MAGNUS

POIRIER

Entrepreneur

Expert

Embaumeur

Pompes Funèbres

6603, rue

ST-LAURENT



Georges Godin

Successeur d'Arthur Landry Enrg.

DIRECTEUR DE FUNERAILLES

SALONS MORTUAIRES MODERNES

SERVICE D'AMBULANCE

Salons :

118 RACHEL EST

Bureau :

528 RACHEL EST

LAfontaine 4-3571



Achetez donc EN TOUTE CONFIANCE chez Desjardins

Avantages

que vous devez
CONSIDERER ET EXIGER
lorsque vous achetez une fourrure!

Les voici... et Desjardins, le plus fameux spécialiste
en fourrure, vous les offre tous :

- ★ Un choix varié et considérable
- ★ Une confection toujours soignée
- ★ Les styles les plus récents
- ★ Service de dessinateurs compétents
- ★ Vendeurs d'expérience seulement
- ★ Service expressé et toujours courtois
- ★ Enfin les plus bas prix



Le tout appuyé par 80 ans d'expérience au service de l'élégance féminine, n'est-ce pas assez pour qu'en tout temps vous achetiez "en toute confiance" chez Desjardins !



SHEARER LUMBER CO. LTD.
2571 COTE DE LIESSE - MTL.
VOUS OFFRE PLUS
DE 50 MODELES DE
PORTES
EXTERIEURES
DE MARQUE UNIK
GARANTIE
LIVRAISON RAPIDE
RECENT 7-6575

Savourez les meilleurs vins fins

J. Thorin
BOURGOGNES
Demandez le Chambertin, Clos de Bèze - c'est le plus noble bourgogne rouge... ou encore le Montrachet - un bourgogne blanc sans égal.
Vous pouvez aussi choisir sans hésiter, ces autres bourgognes Thorin réputés:
ROUGE Pomard Mâcon Supérieur
Moulin-à-vent Chambolle-Musigny
BLANC Chablis Meursault
OFFICE GENERAL DES GRANDES MARQUES, LIMITEE - MONTREAL

La Femme

au FOYER et dans le MONDE

Théologie pour les laïcs

Vendredi 29 novembre, à 8 h. du soir, au couvent du Sacré-Coeur, 3635 avenue Atwater, le R. Père Régis, doyen de la faculté de Philosophie de l'Université de Montréal, poursuivra la série de conférences ayant pour thème central: "Conquête de la liberté et christianisme." Le programme de la présente année porte sur la pénitence en tant que moyen de libération.

Après avoir étudié la psychologie du pécheur repentant, le conférencier continuera dans son prochain cours le commentaire de la cinquième conséquence du péché: l'enfer, dont la société humaine pécheresse est le sacrament et le signe visible. L'enfer en effet est essentiellement lieu de haine de Dieu et haine des hommes. "L'enfer c'est les autres" affirme Sartre dans "Huis-Clos" et sans la grâce du Christ ce n'est pas faux.

Tout laïc soucieux d'avoir sur le christianisme des connaissances à la mesure de sa culture profane est spécialement convié.

Au début de chaque conférence une synthèse de la matière déjà vue permet aux auditeurs de passer de la théorie à la pratique. Ils peuvent d'ailleurs se procurer les notes des conférences précédentes.

Information: Mlle Marie Millet, Orléans 4-9585 ou M. Jacques Parent Régent 3-8144.

GASTRONOMIE

Farce aux noix

Pour les membres de la famille qui aiment les aventures gastronomiques, comme pour ceux qui ne les recherchent pas, l'Institut des Produits Avicoles suggère une farce qui satisfera les uns et les autres. Utilisez cette farce aux noix, à l'arôme délicieux, dans la cavité du cou de la dinde, et la farce traditionnelle dans le corps même de la volaille. Régler les quantités nécessaires en modifiant la recette fondamentale ci-après:

- 1 tasse, beurre fondu
- 2 tasses, mie de pain fine
- 2 c. à table, oignon haché
- 2 c. à table, céleri haché
- 1 c. à thé, glutamate monosodique
- 1 c. à thé, noix hachées
- 1 c. à thé, sel
- 1 c. à thé, gingembre
- 1 c. à thé, fines herbes
- 1 c. à thé, romarin

Mélangez parfaitement les ingrédients. Assaisonnez au goût. Remplissez cette farce dans la cavité du cou de la dinde, ou avec du poulet.

Cette farce fait un plat savoureux et bien présenté, en la dressant en mottes dans une lèchefrite, recouvertes de poitrines de poulet saupoudrées de jus de citron, sel, poivre et beurre fondu et cuites au four à 375°F pendant 50 minutes. Mettez par dessus les poitrines de poulet une feuille d'aluminium pendant les 35 dernières minutes de la cuisson.



Incomparables Deux nobles liqueurs

La Grande Liqueur Française

Bénédictine

La liqueur d'après-dîner

fabriquée depuis plus de 400 ans à Fécamp, France



Festivals et théâtre en plein air à travers l'Europe

Mme Maryvonne Kendergy à la Société d'étude et de conférences

Toujours dans l'enthousiasme et sous le charme des festivals de France dont elle a fait la randonnée, Mme Maryvonne Kendergy a entrepris les membres de la Société d'étude et de conférences, mardi, à l'hôtel Windsor, de ses souvenirs, de ses impressions et des contacts qu'elle a établis là-bas, au nom de la musique de l'art en général et du Canada en particulier.

Depuis le début de son séjour au pays, Mme Kendergy, musicienne et professeur, a enseigné la littérature et la musique au collège de Gravelbourg, dans l'Ouest du pays, et le français aux cours d'été de l'Université Laval.

C'est comme envoyée spéciale de Radio-Canada qu'elle a passé les mois d'été, de juin à septembre, en Europe pour suivre la ronde des manifestations artistiques estivales qui permettent aux touristes de prendre contact, tout en parcourant les routes, avec la vie de l'esprit et les réalisations de l'art dans divers coins du continent.

Villes et dates étant ordinairement chronométrées pour permettre aux voyageurs de se rendre d'un endroit à un autre et d'assister aux spectacles tout en visitant. Un des grands avantages et plaisirs des séjours d'été en Europe, particulièrement en France, c'est donc une inoubliable randonnée que Mme Kendergy a exécutée de Paris à Salzbourg en touchant Strasbourg, Vichy, Lyon, Avignon, Aix-en-Provence, Marseille, Menton, Besançon, avec nombreux retours à Paris pour visiter quelques galeries, expositions, assister à des spectacles de danse, et faire parti du jury avec Cortot à l'Ecole Normale de Musique pour les examens en piano.

En s'arrêtant au côté humain et pittoresque des villes et des spectacles, Mme Kendergy remarque que la ville de Strasbourg, où le festival a remporté un très grand succès, mérite de plus en plus son titre de capitale de l'Europe. Sa cathédrale est indécrite et son musée Notre-Dame mérite plusieurs visites. Lyon, dit-elle en résumé la conférence, a la réputation d'être une ville très fermée mais ses gens sont les plus hospitaliers qui soient quand ils s'y mettent. Et le théâtre romain de la colline de Fourvière, avec ses ruines de grand style, avec sa verdure et ses arbres, ses bosquets et ses gazons offre un véritable cadre théâtral, complet, avec une acoustique étonnante.

Vichy offre le type des festivals des villes d'eau; atmosphère gâtée. Plus préoccupés de leur culture d'art probablement, les dames en toilette du soir et leurs compagnons ne cessent de jaser, de parler tout le temps des concerts.

Contrairement aux décors de verdure du théâtre romain de Fourvière et de ceux de Salzbourg, la cour du Château de Pavillon d'Avignon n'offre qu'une architecture de pierres, imposante d'ailleurs, mais ce sont ces pierres, explique Mme Kendergy, qui chauffent tout le jour par le soleil dégagent longtemps de la chaleur dans l'air, qui aident, le soir, à la bonne acoustique nécessaire au théâtre.

C'est à Salzbourg, patrie de Mozart, et à Besançon, que la conférencière reconnaît l'atmosphère la plus pure des festivals, en ce sens que c'est la musique qui est la première servie à ces endroits. C'est à Besançon qu'à chaque festival, se donnent des

concerts d'orchestre éliminatoires. Par ailleurs les spectacles lyriques de Salzbourg qui se donnent et l'estimation comme en France, en particulier, de la mise en scène extraordinaire.

Tout en suivant les festivals et en rencontrant musiciens, exécutants, compositeurs, chanteurs et chefs d'orchestre dont elle a parlé abondamment, Mme Kendergy a visité divers lieux ou monuments qu'elle a décrits en passant mais avec suffisamment de chaleur pour les fixer dans les mémoires des voyageurs et voyager éventuellement comme la chapelle de Matisse à Vence, abbatisme, couronnement de toute une vie de travail, chapelle que malheureusement les pères Dominicains n'ouvrent qu'une fois par semaine aux visiteurs qui s'y ennuient et se nuisent parce qu'ils ne peuvent pas aller à l'église de Ronchamp, près de Besançon, construite par Le Corbusier qui, tout protestant qu'il soit, a élevé un sanctuaire blanc de fer et de grandeur à la Vierge, comme on en voit rarement.

En terminant, la conférencière souligne le prestige du Canada partout en France, prestige dû non seulement aux dollars mais surtout parce qu'on le considère comme une terre d'espérance et elle a remarqué que le monde meurt de ne pas se connaître et que l'amitié qui naît des contacts et de la connaissance mutuelle est une des plus belles choses qui soient.

G. B.

Journée d'étude et d'anniversaires

L'Association des Techniciennes laïques en sciences ménagères tiendra sa prochaine réunion d'étude, samedi après-midi le 30 novembre, à 2 h., à l'Institut de Diététique de l'Université de Montréal, à l'amphithéâtre G1004. Entrée du côté de la Faculté des Sciences.

Inscription — Cotisation Lecture des minutes de la réunion précédente.

2 h. 30 Hommage à Mlle Yvonne Cloutier à l'occasion de ses 25 ans d'enseignement à l'Ecole des Sciences Ménagères.

Hommage à Mlle Evelyn LeBlanc à l'occasion de son doctorat en Sciences sociales de l'Université Saint-Joseph du Nouveau-Brunswick.

Présentation de souvenirs aux récipiendaires du Mérite scolaire: Mlle Marie Vincent de Siem, c. d. d., Sr. Marie Jeanne de France, s.s.a., Sr. Saint-Gabriel, s.g.c., Mlle Marie-Angèle, s.r.s., Sr. Marie de Ste-Grutude-de-Nivelle, c.s.c.

3 h. 30: "Le mythe de la diète miraculeuse dans l'obésité". Caution de Mlle Rachel Beaudoin, D. Sc. directrice de l'Institut de Diététique et de Nutrition de l'Université de Montréal.

Les membres de l'Association, les graduées en sciences ménagères, de même que leurs amies, sont cordialement invitées. Pour se rendre à l'Université, tramway 29 sur Maplewood jusqu'à Louisbourg, puis les escaliers en face de l'Université ou autobus boulevard Mont-Royal (51) jusqu'à Bellingham et là, autobus spécial, le dernier à 2 h. 30.

La journée se terminera par un dîner à 7 h. 30, restaurant Hélios de Champlain, à l'île Ste-Hélène. Les personnes intéressées à participer à l'offrande du souvenir, de même qu'au dîner, sont priées de répondre le plus tôt possible à C. P. 6128, Montréal ou Régent 3-1851 ou Régent 7-3005.

LA SANTE PAR LE YOGOURT NORMANDIE!

La Ferme Normandie de St-Hubert vous en offre aux meilleures conditions de prix et de qualité...

grâce aux éléments qu'il contient:

- 1° PROTEINES complètement assimilables
- 2° BACTERIES Bulgares
- 3° VITAMINES en grande quantité

LE YOGOURT NORMANDIE EST GARANTI PUR ET CONTRÔLÉ PAR LE DEPARTEMENT de Santé de Montréal

TELEPHONEZ POUR ECHANTILLONS GRATUITS

YOGOURT naturel — Framboises Dégraissé spécial pour régimes

CHEMIN CHAMBLY - ST-HUBERT, QUE.

Nous livrons par toute la ville et sur la rive Sud



La distribution des Petits Souliers, une des principales oeuvres de la Ligue de la Jeunesse Féminine, a eu lieu samedi, le 23 novembre. Près de 250 paires de chaussures ont été données aux enfants nécessiteux, notamment à ceux de la Maison d'Accueil, oeuvre du cardinal Léger. Cette photo a été prise à la Maison d'Accueil, 6895, rue Boyer. On voit ici, Mme Alfred Durand, présidente du Comité des Petits Souliers qui, avec une aide de la maison, vient de procéder à l'ajustage des dons de chaussures.

VIE SOCIALE

Femmes universitaires

Sous la présidence d'honneur de M. le juge et Mme Ephrem Filion aura lieu samedi, le 30 novembre, à trois heures, au salon E, de l'Hôtel Windsor, un symposium sur la délinquance juvénile, organisé par Mlle Jeanne d'Arc Lemay-Warren, présidente du Comité d'Action Sociale de la Société des Femmes universitaires de Montréal.

Prendront part à ce symposium: M. Marcel Trahan, C. R., greffier et conseiller juridique à la Cour du Bien-Etre Social de Montréal; M. l'abbé Marc LeCavalier, M.S.S., aumônier provincial de l'Ecole des Parents et conseiller moral à la Clinique d'Aide à l'Enfance; M. Claude Mailhot, D. Ps., chef des psychologues à la Clinique d'Aide à l'Enfance et professeur à l'Université de Montréal; Mlle Marie-Andrée Bertrand, M.S.S., surveillante des travailleuses sociales à la Clinique d'Aide à l'Enfance; Mlle Gilles Gervais, psychopédagogue, chef-éducateur à Bois-College, vice-présidente de l'Association internationale des Educateurs spécialisés.

Le comité de réception est ainsi composé: Mme Monique Bouchard-Deslandes, D. Ps., Mlle Jeanne d'Arc Lemay-Warren, Mlle Eustache Letellier de Saint-Just, Mlle Françoise Marchand, Gabrielle Labbé, Mmes Jacques Lavigne, Paul Martel, M. Germaine Brissot, M. Monique Perreault-Dubreuil, Mmes Claude Mailhot, Marcel Trahan, Mlle Marie-Antoinette Baboyant, Marcelle Saint-Martin, Christine Germain, Monique Lambert, Adrienne Maillet, Suzanne Coallier, Julie Pelletier, Mme Lucien Langlois.

A COUTURE CHEZ SOI



La robe-casque (jumper) avec blouse assortie est un ensemble que toutes les femmes minces aiment à porter.

Le patron N° 9097 est offert pour les tailles: 10, 12, 14, 16, 18 et 20.

La grandeur 16, robe, requiert 3 verges et 3 huitièmes d'un tissu de 35 pouces de largeur.

Ce patron est en vente au prix de 50 sous au Service des Patrons "Le Devoir", 434 est, Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit en ayant soin d'inclure un bon de postes.

CONSEILS PRATIQUES

Si une moitié de dinde fait votre affaire...

Vous vous plaignez peut-être que les dindes de petite taille manquent de saveur? Dans ce cas, si votre famille n'est pas très nombreuse, pourquoi ne pas acheter la moitié d'une grosse dinde pour les fêtes? Pour une famille moyenne, 9 à 12 livres est un poids bien adapté à un budget modeste et à un four pas trop grand.

La saveur et la maturité, en ce qui concerne les aliments, marchent généralement de pair. Il ne faut pas s'attendre à ce que des jeunes dindes aient le goût plus accentué que possèdent les volailles plus âgées. Les unes et les autres sont délicieuses, à leur manière, mais le goût n'en diffère pas moins dans les deux cas.

Pour cuire une moitié de dinde, voici les recommandations de l'Institut des Produits avicoles:

Enlevez les chicots, flambez et lavez comme à l'ordinaire. Liez la jambe à la queue, et fixez l'aile à plat contre le corps au moyen de brochettes. Faites-en autant pour la peau du bréchet pour empêcher la chair de sécher. Placez la volaille, la peau vers l'extérieur, sur un grill au fond d'une lèchefrite peu profonde. Couvrez entièrement avec une double toile à fromage humectée de graisse fondu, ou frottez avec de la graisse et couvrez sans serrer d'une feuille d'aluminium.

Faites rôtir à four modéré, à 325°F. Allouez 4 à 4½ heures pour une dinde de 8 à 12 lbs. Arrosez dès que la chair, ou l'enveloppe, sèche. Retirez la feuille d'aluminium pendant la dernière demi-heure. Si vous voulez ajouter un grill au fond d'une lèchefrite peu profonde, couvrez entièrement avec une double toile à fromage humectée de graisse fondu, ou frottez avec de la graisse et couvrez sans serrer d'une feuille d'aluminium.

Garnissez votre plat de dinde avec des tranches de gelée de canneberges, ou de petits navets ou betteraves cuits, évidés et remplis de pois.

Souper à l'Ecole du Meuble

Un souper froid sera servi à partir de cinq heures à la salle des fêtes à l'Ecole du Meuble, lors de la vente de charité des Petites Soeurs de l'Assomption. Mme F. Eugène Thérien, organisatrice de ce souper s'est assurée le concours de Mmes Maxime Raymond, Olivier Rolland, Emery Phaneuf, Ludger Boyer, Georges Cousineau, C.A. Daignault, Armand Lambert, Eucher Marchand, Robert Thomas, Maurice Joubert, Philémon Cousineau, J. René Oumet, Mlle Marcelle Trudeau, Yvette Trépoite, Michelle Cousineau, Madeleine Joubert, Louise Paquette, Françoise Laurin, Nicole Paquette, Claire Daignault, Daniel Paquette, Marie Cousineau, Claire Grégoire, Marie Duhamel, José Beaudet, Andrée Fontaine, Marie Joubert, Elisabeth Joubert, Denise Côté, Pierrette Legault, Louise Moreau, Viviane Tassé. Pour retenir une table, appeler Riverside 7-1080.

Précieux conseils

Des chandelles décoreront bientôt toutes les tables à l'occasion des réceptions du temps des Fêtes. Si vous redoutez que la cire, en dégouttant, tache vos jolies nappes, voici un petit conseil d'amie: enduisez les chandelles d'une couche de vernis à ongles incolore. Elles brûleront admirablement, sans risque de gâchis.

Pour votre digestion buvez

Les LITHINES de Dr. GUSTIN

Une eau de régime Alcaline étonnamment — recommandée pour affections du foie, des reins, de l'estomac et de l'intestin.

IMPORTÉE DE FRANCE

L'eau qui est bienfaisante

Est-ce qu'il a bonne mine?

L'air heureux de vivre? il est nourri au lait ST-ALEXANDRE, naturellement!

LA. 3-1163

Laiterie ST-ALEXANDRE

LAIT-BREVAGE AU CHOCOLAT-CRÈME

Les mots croisés du "Devoir"

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

- HORIZONTALEMENT**

 - Mise à bord
 - Parfois volante — Exercice souvent dangereux
 - Pour le décor de Noël — Pronom
 - Mesure chinoise — Poussa des gémissements — En gosse
 - Phonétiquement: vieux
 - Préposition — Pour éclaircir
 - Fait du commerce — Nous en commençons une nouvelle
 - Durée d'une révolution — Sans couleur
 - Amabilité
 - Fin d'infinifit — Diction
 - Possessif — Négation
 - Espace entre deux poutres — Mot fertile
 - Saint que l'on va canaliser — Particule nobiliaire
- VERTICALEMENT**

 - Il se soucie peu de démocratie
 - Tanquer
 - Absorbée — On y danse
 - Donna des lettres de créance
 - Sied
 - Son duc fut célèbre — Pour déposer les oeufs — Obtenu
- Solution d'hier**

Horizontalement:

IMPASSIBLES; MERVEILLEUX; PRIAM — SES; OCELOT — SIROP; FURENT; SOEUR; URES; — NANITE; LES — EON — ERS; SALUT; ROC — JUVENILE; AMES — RUE; AUX — NS; NE — MUTINE.

Verticalement:

IMPOULANTE; MERCURE; PRIERES — CRAN; AVALÉE — UE; SEMONS — AJAX; SI — TT — BLUM; ILS — NOUVEAU BLESSANTES; LESION — MI; EU — RETENIR; SS — OUIR — LUNE; EMPRESSES.

MALADIES NERVEUSES

(d'origine psychique)

PARENTS! EDUCATEURS!

Pour comprendre l'Angoisse, l'Obsession, la Phobie, le Scrupule, la Dépression psychique, l'Homosexualité, la Frigidité, la Timidité, la Méadaptation sociale et professionnelle.

lisez les ouvrages suivants:

- I—La Névrose: maladie trop peu comprise, 275 pages, \$2.50
- II—La Névrose: cette grande misère humaine, 278 pages, \$2.50
- III—La Névrose: rempart de la maladie, 280 pages, \$2.50
- IV—Névrose, Conscience, Religion, 278 pages, \$2.50
- V—Névrose et Obsessions, 289 pages, \$2.50
- VI—Fautes à éviter en Education, 175 pages, \$1.50

par André La Rivière

Psychanalyste consultant et catholique de Montréal, Membre des Sociétés de Psychologie de Grèce d'Angleterre et d'Allemagne Ancien Stagiaire des Hôpitaux de Paris (1946-51) Ex-boursier des Gouver. de France et du Québec

les 6 Volumes \$12.00 (Franco)

★ GRATIS ★

Faites venir le SOMMAIRE détaillé de chacun de ces ouvrages

Editions Psychologiques Enrg.

3426 Ave. Marcell, N.D.G. Montréal HU. 8-4312

— Les idées, les événements et les hommes —

L'action politique des jeunes officiers dans les États arabes du Proche-Orient

par Naim KATTAN

Il ne se passe pas d'année, depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, sans qu'un ou plusieurs coups d'État militaires n'éclatent quelque part au Proche-Orient. On se rappelle que ce phénomène domina l'histoire des pays arabes pendant des générations. Une situation analogue sévit encore en Amérique Latine. Cependant l'instabilité politique du Proche-Orient revêt une importance plus considérable du fait que les États-Unis et la Russie Soviétique s'affrontent et mesurent leurs forces dans cette région. Là où l'influence occidentale fut longtemps prépondérante, le bloc soviétique pose chaque jour un geste qui rend son infiltration plus réelle. Les communistes exploitent et même encouragent l'instabilité dans cette région. On peut dire que plusieurs facteurs ont amené cet état de chose. Le premier est la faillite totale des régimes démocratiques dans cette région. Il fallait s'y attendre. La démocratie n'était pas imposée dans les pays arabes par le progrès normal de la société ni par les circonstances historiques. La structure sociale et économique de la plupart

de ces pays n'a pas dépassé le stade agricole et féodal. Le système parlementaire fut une importation pure et simple de l'Occident et ne correspondait à rien aux réalités sociales. Dans ces conditions, la démocratie ne pouvait être qu'un système artificiel dénué de toute force réelle. Il en résulta une corruption des cadres qui furent du reste installés par la France et l'Angleterre. Cette corruption des fonctionnaires du régime, la masse du peuple en rendait responsable la démocratie elle-même. Ce qui est plus grave c'est que cette démocratie est le régime de la France et de la Grande-Bretagne pays qui sont, aux yeux des Arabes, impérialistes. L'erreur de l'Occident fut de croire qu'on pouvait introduire la démocratie dans des pays dont la structure sociale s'opposait au régime démocratique. L'influence occidentale a eu pour résultat de briser l'ordre établi, de détruire les cadres traditionnels sans pouvoir les remplacer. A un certain moment, un régime dictatorial ou autoritaire semblait nécessaire si non souhaitable. Ainsi l'intervention de l'armée dans la vie politique semblait venir au moment opportun et remplir un vide.

Ajoutons que sur le plan économique également, l'intervention de l'armée devenait le seul moyen de sauver la situation. Dans ces pays, le féodalisme est

encore fort. Il n'y a que des gens très riches et des gens très pauvres. Les classes moyennes sont

presque inexistantes. Ceci rend la mobilité sociale impossible sans le recours à la force et à la violence. Dans une société sans cadre, aux structures traditionnelles brisées, l'armée semblait être le seul corps solide de la nation et son intervention devenait presque inéluctable. Cette intervention a pris des formes fort différentes. Dans certains cas, comme en Irak par exemple, l'armée s'est alliée à une oligarchie conservatrice et aidait le féodalisme dans ses ultimes tentatives de survie.

Dans d'autres cas des officiers quittaient les rangs de l'armée

pour entrer dans l'arène politique. Ils étaient décidés à utiliser la manière forte et une discipline rigide pour accomplir les réformes qu'ils jugeaient essentielles et urgentes. Pour eux, le régime parlementaire rendait ces réformes impossibles à force de lenteur et d'inertie. Ce fut le cas de la Turquie et de l'Irak après la première guerre mondiale. On peut dire que Kemal Atatürk en Turquie et Reza Shah Pahlavi en Iran ont réussi jusqu'à un certain point. Des tentatives semblables furent faites par Husni Zaim et par Hinnawi en Syrie il y a quelques années, mais le

troupe de ces deux officiers fut trop court.

Tout récemment, les officiers qui ont pris le pouvoir en Egypte et en Syrie s'occupaient beaucoup plus de politique internationale que de leurs problèmes intérieurs. Devant ces problèmes néanmoins, leur attitude était et demeure encore négative. Ils insistent davantage sur le nettoyage des cadres de l'administration et sur l'élimination de la corruption que sur les réformes économiques et sociales. On ne peut pas dire cependant que la corruption a disparu malgré les efforts réels de ces nouveaux gouvernements. Ce qui est malheureux c'est que n'y-

ant fait aucun effort réel pour entreprendre des réformes et pour élever le niveau de vie de la population, ils n'ont pas éliminé les causes de l'insatisfaction populaire. Et il arrive que pour déplacer ces militaires le peuple doit recourir à un autre coup d'État. Ceci explique la succession ininterrompue de ces coups d'État pendant ces dernières années.

Signalons que l'immixtion des officiers dans la vie politique des pays arabes n'est pas incompatible avec les traditions de la religion musulmane. Le prophète Mahomet lui-même était un chef militaire. Il se tenait à la tête des

bataillons de ses fidèles dans les combats qu'ils menaient pour propager la foi nouvelle. Tous ses successeurs ont suivi la même voie. On sait que dans les empires arabes du Moyen-Âge, l'autorité religieuse et l'autorité civile étaient assumées par la même personne. Certains jeunes officiers veulent aujourd'hui faire revivre cette tradition. Et nous savons par exemple que Nasser déploie sa pitié avec une certaine ostentation.

Le règne des officiers en Orient arabe se poursuivra tant que les structures sociales n'auront pas subi une transformation radicale.

La mécanisation des entreprises prépare la disparition de l'employé traditionnel

par Walter DUREN

MUNICH — Que désigne au juste le terme d'«employé» aujourd'hui? Est-ce encore seulement le «mensuel»? Ou faut-il entendre aussi, par là, la catégorie de plus en plus nombreuse des ouvriers qualifiés?

C'est la question que posait en substance le chancelier Adenauer, lors d'un entretien récent, à son interlocuteur, M. Fritz Rettig, président de la Confédération des syndicats d'employés (DAG). On peut dire que se trouve exprimé ainsi, en peu de mots, le problème sociologique qui concerne, depuis un certain temps, les travailleurs de tous les pays fortement industrialisés, au fur et à mesure que s'imposent les méthodes de rationalisation et les premières expériences d'automatisation.

À la fin du siècle, l'employé constituait encore la couche moyenne, entre les ouvriers et le patron. Il assumait souvent, dans une large proportion, certaines activités secondaires qui relevaient des attributions patronales. À cette époque, on comptait à peu près un employé pour vingt ouvriers. Aujourd'hui, il y a un employé pour trois ouvriers.

Les frontières professionnelles, entre les deux catégories, tendent à s'effacer, sous la pression des ouvriers d'ailleurs et grâce à leur forte organisation syndicale.

Les fonctions qui rattachaient naguère l'employé à un rôle de direction sont maintenant souvent dévolues à l'ouvrier hautement qualifié, en raison de la technification progressive des entreprises. L'ouvrier hautement qualifié a pris même une importance beaucoup plus grande que ne l'était celle de l'employé et qui se

traduit notamment par le salaire qu'il touche.

Les statistiques sont là pour établir que les appointements des employés n'ont pas augmenté dans la même mesure que les salaires des ouvriers hautement qualifiés. Ceux-ci, depuis longtemps, ont entraîné le déclassement rapide des employés subalternes et même moyens.

Mais le contenu respectif des enveloppes de paie n'est pas le seul signe de l'effritement des frontières qui séparent jusqu'ici les ouvriers des employés. Les congés payés par exemple les assimilent de plus en plus les uns aux autres. Une récente loi sociale allemande vient de décider que les ouvriers, en congé-maladie, continueront à recevoir, pendant les six premières semaines, leur salaire jusqu'à concurrence de 90%; encore une différenciation qui tend à disparaître par rapport aux employés, lesquels conservaient le privilège de toucher l'intégralité de leurs appointements, quand ils étaient malades.

Même évolution pour l'assurance-invalidité et l'assurance-vieillesse: presque plus aucune différence ne subsiste entre les régimes d'ouvriers et d'employés. Le plus caractéristique, sur le point qui nous occupe, est précisément le calcul des pensions qui s'opère, aussi bien pour les uns que pour les autres, sur une base uniforme: la moyenne entre la paie des employés et celle des ouvriers.

Sur le plan de la défense des intérêts professionnels, cette tendance se traduit par une adhésion de plus en plus large des employés au D.G.B., la grande Centrale syndicale allemande, de préférence au Syndicat des employés (DAB). Alors que celui-ci compte 440.000 membres, 660.000 employés se rallient au D.G.B., estimant qu'ils ont tout à gagner à lier, dans une certaine mesure, leurs revendications à celles des ouvriers.

Cependant, les porte-parole des employés se trouvent sur une position défensive. Il s'agit, en effet, pour eux, de lutter en faveur de leurs prérogatives. Au premier plan de leurs revendications actuelles, ils demandent qu'une loi unifie les dispositions relatives aux employés en un véritable statut.

Certes, ils ne se dressent d'aucune manière contre le fait que les ouvriers bénéficient maintenant de certains droits dont les employés étaient seuls à jouir. Mais ils estiment que, sans rien enlever aux ouvriers de leurs nouvelles conquêtes, c'est le sort des employés qui demande à être amélioré, si l'on veut ne point compromettre définitivement leur rôle intermédiaire entre les ouvriers et le patron.

Le D.A.B. considère que le travail des employés n'est plus évalué à son prix et préconise un profond reclassement des différentes catégories d'employés.

L'automatisation croissante des entreprises complique, il faut le reconnaître, la situation de ces professionnels. À l'occasion de son 66^e Congrès qui vient de se tenir à Munich, le D.A.B. a fait ressortir qu'il était possible de parer à la mise à pied brutale des employés, touchés par des restrictions de personnel. Il a proposé, à cet effet, une série de solutions: la mise à la retraite anticipée des employés âgés; la rééducation, aux frais des entreprises, des éléments non formés; le paiement d'une indemnité aux employés licenciés; l'instauration du salaire annuel garanti, selon le système américain.

Automatisation et rationalisation technique correspondent à la marche inéluctable du progrès. Il ne servirait à rien de vouloir les freiner. Mais ce progrès devient dangereux s'il aboutissait à niveler par le bas le sort des hommes.

(«Deutsche Korrespondenz»)

VOTRE MARCHAND DE CONFIANCE DEPUIS 58 ANS

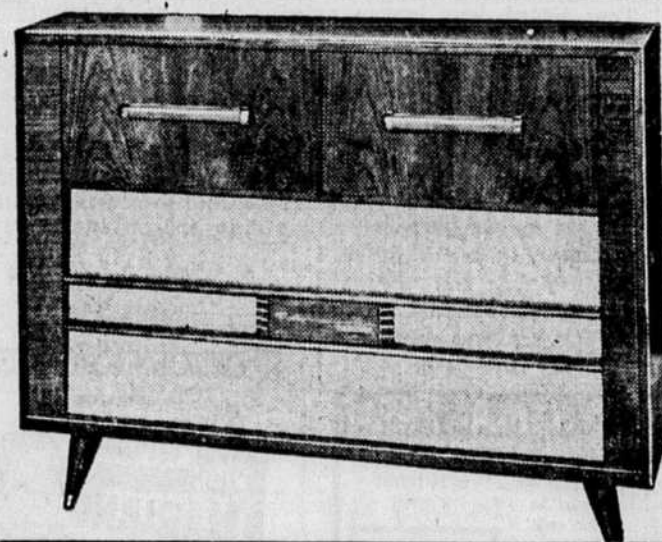
J. A. ST-AMOUR LTEE

VOUS OFFRE POUR LES FÊTES, LA PLUS GÉNÉREUSE



ALLOCATION D'ÉCHANGE SUR TOUT APPAREIL COMBINÉ

RCA VICTOR HI-FI "58



LE EDEN II

Système sonore panoramique à 4 haut-parleurs. Tourne-disques automatique à 4 vitesses. Puissant radio de 9 lampes. Style dynamique en bois massifs et finis Acajou, Noyer, Chêne cérusé. 31 1/2" de haut; 43 1/16" de large; 18" de profond.

\$495.

MOINS LA PLUS GÉNÉREUSE ALLOCATION D'ÉCHANGE

LE FAIRFIELD

Système sonore panoramique à 4 haut-parleurs, plus puissant radio de 8 lampes. (X) Interrupteur-stéréo pour tonalité stéréophonique. Cabinet en bois massifs et contre-plaqué en Acajou, Noyer ou Chêne cérusé. 31" de haut; 39 1/16" de large; 17 1/2" de profond.

\$389.

MOINS LA PLUS GÉNÉREUSE ALLOCATION D'ÉCHANGE



LE DEBONNAIRE III

Puissant radio de 8 lampes, phonographe "Victrola" New Orthophonic, système sonore panoramique à 3 haut-parleurs, tourne-disques à 4 vitesses. (X) Interrupteur-stéréo pour tonalité stéréophonique. En finis Acajou, Noyer ou Chêne cérusé. 29" de haut; 36 1/2" de large; 17 1/2" de profond.

\$299.95

MOINS LA PLUS GÉNÉREUSE ALLOCATION D'ÉCHANGE



LE MARK IV

Modèle Lowboy à système sonore panoramique à 3 haut-parleurs. Tourne-disques automatique à 4 vitesses. (X) Interrupteur stéréo pour tonalité stéréophonique. En Noyer, Acajou, Chêne cérusé. 21 1/2" de haut; 29" de large; 15 1/2" de profond.

\$199.95

MOINS LA PLUS GÉNÉREUSE ALLOCATION D'ÉCHANGE



LE MARK III

Radio AM-FM 11 lampes. Tourne-disques automatique à 4 vitesses. Système sonore panoramique à 3 haut-parleurs. Noyer, Acajou, Chêne cérusé. 34 1/2" de haut; 35" de large; 16 1/2" de profond.

\$485.

MOINS LA PLUS GÉNÉREUSE ALLOCATION D'ÉCHANGE

TERMES DES PLUS FACILES

AUTRES MODELES DE GRANDE CLASSE DE \$850.00 à \$2000.00

Stationnement gratuit sur notre terrain, voisin du magasin

J. A. St. Amour LITEE
MARCHAND DE MEUBLES ET D'APPAREILS ELECTRIQUES

6575 Rue St. Denis

CR. 4-8341

NOUS NE VENDONS QUE LES MEILLEURS PRODUITS

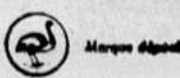
Pour rendez-vous la semaine après 6 h. p.m.

composez CR. 4-8347



LE PORTO DORÉ EMU 999

Un grand vin de dessert fortifié de pur brandy. Gagnant de quatre médailles d'or internationales! N'oubliez pas non plus qu'un verre de sherry Emu, pris avant le repas, est un excellent apéritif. GRATIS: une superbe brochure sur les vins australiens EMU... un guide précieux pour vos réceptions. Demandez-la en écrivant à Emu (Canada) Ltd., Dep. L.D. 1126 ouest, rue Sherbrooke, Montréal.



Un décor de Fernand Paquette

Fernand Paquette n'a jamais travaillé pour la télévision. Cinq années d'expérience lui ont permis de concevoir ses décors pour les caméras, pour notre écran.

Le tour de force du dernier téléthéâtre "L'étoile de mer" mérite d'être souligné: un bassin de milliers de gallons d'eau, c'est en soi "colossal".

Mais une visite au studio nous apprend beaucoup plus que cette prouesse technique.

Avez-vous remarqué, par exemple, la ville de New-York, au delà du bassin? Cette toile, vue en studio, est grotesque: taches trop vives, lampadaires disproportionnés, lumières fausses, architectures invraisemblables.

Et le décor lui-même avec ses perspectives truquées!

Résultat: un décor vrai... sur notre écran. Non seulement vrai dans le sens qu'il évoque bien un coin du port de New-York. Mais vrai par rapport au texte.

Je ne veux pas ici émettre sur la critique de notre ami Duzan. D'ailleurs j'écris ces lignes avant que ne soit joué le téléthéâtre lui-même; d'après la visite que j'ai faite au studio et les images des moniteurs.

Je crois que c'est là une des grandes choses de la TV. Cette application à inventer pour la TV. Cette discipline de la fonction précise. Fernand Paquette, décorateur, en témoigne. Des réalisateurs, aussi. Et les comédiens qui ne doivent pas jouer "théâtre". Et les machinistes qui seraient mal à l'aise sur une scène comme sur un plateau de cinéma, et qui font des prodiges en programmes directs.

Il n'est pas toujours nécessaire de disposer d'autant de moyens pour bien faire, certes. Il est nécessaire que les moyens soient proportionnés au style de l'entreprise. "L'étoile de mer" a des exigences.

Hélas, si un téléthéâtre est aussi TV qu'un bon reportage ou un P'tit café, que de productions bouche-trou ou épuisées à mort.

On devrait faire une parade dans les rues de la ville quand CBF présente quelque chose de neuf, de bien fait, de pensé. Et les rues ne seraient pas souvent encombrées.

M. P.

Le tour de force du dernier téléthéâtre "L'étoile de mer" mérite d'être souligné: un bassin de milliers de gallons d'eau, c'est en soi "colossal".

Mais une visite au studio nous apprend beaucoup plus que cette prouesse technique.

Avez-vous remarqué, par exemple, la ville de New-York, au delà du bassin? Cette toile, vue en studio, est grotesque: taches trop vives, lampadaires disproportionnés, lumières fausses, architectures invraisemblables.

Et le décor lui-même avec ses perspectives truquées!

Résultat: un décor vrai... sur notre écran. Non seulement vrai dans le sens qu'il évoque bien un coin du port de New-York. Mais vrai par rapport au texte.

Je ne veux pas ici émettre sur la critique de notre ami Duzan. D'ailleurs j'écris ces lignes avant que ne soit joué le téléthéâtre lui-même; d'après la visite que j'ai faite au studio et les images des moniteurs.

Je crois que c'est là une des grandes choses de la TV. Cette application à inventer pour la TV. Cette discipline de la fonction précise. Fernand Paquette, décorateur, en témoigne. Des réalisateurs, aussi. Et les comédiens qui ne doivent pas jouer "théâtre". Et les machinistes qui seraient mal à l'aise sur une scène comme sur un plateau de cinéma, et qui font des prodiges en programmes directs.

Il n'est pas toujours nécessaire de disposer d'autant de moyens pour bien faire, certes. Il est nécessaire que les moyens soient proportionnés au style de l'entreprise. "L'étoile de mer" a des exigences.

Hélas, si un téléthéâtre est aussi TV qu'un bon reportage ou un P'tit café, que de productions bouche-trou ou épuisées à mort.

On devrait faire une parade dans les rues de la ville quand CBF présente quelque chose de neuf, de bien fait, de pensé. Et les rues ne seraient pas souvent encombrées.

M. P.

Télévision

CBF MONTREAL - Canal 3
CBOFT OTTAWA - Canal 9

4.30 - Robino
5.00 - La Boîte à surprises
5.30 - Le tréfilé à 4 feuilles
6.00 - Sur place
6.25 - Nouvelles sportives
6.30 - Le soir
6.45 - Carrefour
Judith Jassin interviewera Minou Drouot
7.15 - Le Téléjournal
7.30 - Cinefeuilleton
7.45 - Pour elle
8.00 - Chansons canadiennes
8.30 - Quiz-Varia
8.50 - Panorama
"Les Brûlés"
9.30 - Théâtre des étoiles
10.00 - Divertissement
10.30 - Affaires de famille
11.00 - Le Téléjournal
11.15 - Nouvelles sportives
11.30 - Reprise long métrage
"Au-delà des grilles" de René Clément. Jean Gabin, Ida Miranda et Vera Talchi.

Programmes de radio

— CBF —

10.00 - Femina
10.15 - Psychologie de la vie quotidienne
4.00 - Chefs-d'œuvre de la musique "Peer Gynt" (Grieg); Elsa Holler, soprano, et Orchestre Phil. Royal, dir. Sir Thomas Beecham. — Quelques pièces lyriques (Grieg); Walter Gieseking, piano.
8.00 - Chansons canadiennes
8.30 - Famille qui est-tu?
8.45 - Les idées en marche
"Faut-il reconnaître la Chine communiste?"
10.00 - Radio-Journal
Revue de l'actualité
Commentaires
10.30 - Lecture de chevet
"Journal" (François Mauriac).
11.00 - Écho
11.30 - La Fin du Jour



Reportage pour Paris à bord d'un Constellation Super G de la compagnie Air-France, Monsieur Harris PUISAIS, chef du cabinet du ministre des arts et lettres, chef du cabinet de Monsieur Mendès FRANCE, s'est embarqué hier après-midi à Dorval. Monsieur PUISAIS qui était venu à Montréal pour organiser le Festival international du Théâtre des Nations était accompagné à l'Aéroport par Monsieur Gratien Gélinas et Mademoiselle Suzanne Laberge (Miss élégance 57).

(Photo Air-France)

18^e ANNÉE CONSÉCUTIVE

De Nouveau à la Radio

LES OEUVRES LYRIQUES DU Metropolitan Opera

Soyez à l'écoute tous les samedis à partir du 30 nov.

Poste CBF
Heure 2h.00 (H.N.E.)



Présentées pour votre agrément par
McCOLL-FRONTENAC OIL COMPANY LIMITED
Fabricants et distributeurs au Canada des produits pétroliers Texaco

Théâtre - Cinéma - Beaux-Arts

UN SPECTACLE AUTHENTIQUE

Les danseurs de Bali au Saint-Denis



Les danseurs de Bali, que nous verrons en fin de semaine sur la scène du Saint-Denis, comptent parmi eux le célèbre Y Mario, chorégraphe et danseur dont la réputation a atteint tous les milieux de la danse du monde.

- Rencontre avec M. Paul Szilard -

"Chaque village de Bali a ses danseurs et ses musiciens. L'oisiveté des hommes leur fait attacher la plus grande importance à la troupe locale qui donne des spectacles, le plus souvent, devant le palais du radjah. Entre chaque village, c'est une lutte de prestige. Je me suis donc fait autant d'ennemis qu'il y a de troupes locales en choisissant celle que j'ai jugée la meilleure" dit M. Paul Szilard, impresario des danseurs de Bali.

C'est cette troupe que nous verrons en fin de semaine sur la scène du Saint-Denis. A Lausanne, à Paris, à New-York, à Boston, elle a fait l'objet des plus élogieuses critiques. On en signale particulièrement l'authenticité.

"Aucun de ces danseurs et instrumentistes n'était jamais sorti de son village. En véritables Orientaux, ils ne semblent surpris par rien du monde si nouveau qui s'offre à eux" a remarqué M. Szilard.

Pourtant ils n'ont pas caché certaines de leurs réactions. Ainsi devant le comble de l'absurdité: le public dans le noir de la salle et les projecteurs braqués sur la scène. Pour eux, ils ne donnent pas un spectacle au sens que nous lui prêtons.

Egalement le rideau les a étonnés. S'ils connaissent les applaudissements, ils ignorent ce qu'est un salut. Il a fallu leur faire comprendre que si un accoucheur tombe à terre, personne ne doit venir des couloirs pour le ramasser.

"Ils reconnaissent surtout trois autorités. Tout d'abord le prêtre qui les accompagne. Ensuite le chef d'orchestre. Enfin Y Mario, ce danseur de 60 ans dont la réputation atteint les milieux de la danse du monde entier".

Et c'est parce que M. Szilard est lui-même danseur qu'il a réussi à convaincre Mario d'accompagner la tournée; alors que des impresarios, parlant argent et gloire, n'ont jamais réussi à le faire sortir de Bali.

Autre autorité, le radjah. Il a 19 ans et vient d'hériter de la succession de son père. Il reste dans la coulisse et surveille le gong. Seul il peut en prendre soin et lui apporter chaque soir la poignée de riz et les fleurs rituelles. Or, sans gong, pas de musique, pas de danse.

"Les danses sont souvent de caractère religieux. Et elles sont toujours l'expression d'une croyance. Mais il

est nécessaire que le public y participe par son enthousiasme, ce qui est facile car les danses de Bali sont les plus accessibles de tout l'Extrême-Orient pour un Occidental. Lorsque les danseurs parviennent mal à entrer en transe — dans une sorte de lutte entre le bien et le mal —, non seulement leur spectacle est moins bon, mais encore les danseurs entrent en transe à leur hôtel afin de pouvoir danser le lendemain".

Spectacle authentique, de très ancienne tradition et rendu encore plus compréhensible à notre public par les commentaires donnés en avant-scène. Mais qui conserve ses mystères.

Bali a plusieurs religions. Le régime des castes y est plus sévère encore qu'en Inde. Par exemple, j'ai voulu reléguer à l'arrière le prêtre dont le costume paraît bien minable auprès des brillantes soies des danseurs. Horreur! Reléguer le prêtre! Je dois m'incliner et accepter le prêtre au premier rang. A notre premier spectacle à Lausanne, afin d'offrir une vue d'ensemble de la troupe, j'avais fait construire des gradins à l'arrière de la scène. Horreur encore! Si les danseurs sont à l'arrière, c'est qu'ils sont d'une caste inférieure. Pas question de les élever plus haut que les autres", conte M. Szilard.

Ces traditions qui enrichissent ceux que nous devons bien appeler des artistes, ne nuisent en rien à la qualité de leur esprit.

M. Szilard a constaté leur extrême facilité d'adaptation et, surtout, la rapidité avec laquelle tous comprennent des indications scéniques, se plient à diverses exigences très nouvelles pour eux. Plusieurs parlent anglais. Tous lisent leur langue originale et ont fréquenté les écoles locales.

Loin d'être des primitifs cueillis dans une forêt perdue, ils représentent tout au contraire un des sommets d'une des plus brillantes civilisations orientales.

On sait que l'UNESCO s'est fixé cette année comme objectif des échanges culturels entre l'Orient et l'Occident. Les danseurs et musiciens de Bali sont certainement un des meilleurs témoignages d'un art qui nous est si étranger.

Michel PIERRE

Audition au Ballet-Théâtre

Le Comité artistique des Ballets-Théâtre de Montréal est heureux d'annoncer la nomination d'Elizabeth Leese au poste de directrice pour la saison 1957-58. La compagnie présentera une saison de nouveaux ballets au début d'avril mais auparavant présentera une série de spectacles d'essai pour un auditoire limité.

Les jeunes danseuses et danseurs qui voudraient se joindre à la compagnie pourront se présenter en audition lundi, le 2 décembre, à 9 heures p.m., à la salle du Montreal Repertory Theatre, 1429 rue Closse, près du Forum.

se présenter en audition lundi, le 2 décembre, à 9 heures p.m., à la salle du Montreal Repertory Theatre, 1429 rue Closse, près du Forum.

The *Élégante*
présente avec fierté
Dorothy Whitney
"Chanteuse de Charme"



Plus M. "Fingers" **BILLY ECKSTEIN**
LE TRIO ÉLÉGANTE en vedette Guide dont la musique de danse vous charmera

Jindy's
Angle avenue du Parc et boul. Saint-Joseph

Aujourd'hui: 2 séances, à 2 h. et 8 h. 40

POUR TOUTE LA FAMILLE
Le producteur de
LOWELL THOMAS

SEVEN WONDERS OF THE WORLD

présentée dans la splendeur du...
CINERAMA

TECHNICOLOR
Reservations: Avenue 8-1845

2^e semaine
CINÉMA DE PARIS
UNE COMÉDIE
VAMPOUR QUI
TOURNÉ AU
PLUS CUEL
DRAKE
YVES MASSARD
BETSY BLAIR
JOSE SUAREZ
Grand RUE
LILA REDOVA
DOXA BELL
RENE BLANCARD

2^e semaine
ST-DENIS-BIJOU
LE FILM LE PLUS SENSATIONNEL DE L'ANNÉE
Le Chantier de Mexico
Le plus grand affaire criminelle de tous les temps
Beatrice Cenci
CAROLA MONN

MARDI 3 déc. au Théâtre
HER MAJESTY'S
L'EVENEMENT DE LA SAISON MUSICALE
SCHWARZKOPF
MOZART — SCHUBERT — BRAHMS —
WOLF — STRAUSS
Billets \$5.50 à \$3.00 en vente au théâtre.
— aussi chez Archambault et Willis —

CE SOIR 8 H. 45
DEMAIN, MATINEE, 2h.30 - SOIREE 8h.45
DIMANCHE, MATINEE, 2h.30 - SOIREE 8h.45

Danseurs de Bali

45 danseurs, musiciens et comédiens
THEATRE ST-DENIS
Billets en vente au théâtre St-Denis et à Canadian Concerts & Artists, 1822 ouest, rue Sherbrooke

AUX IDEES EN MARCHÉ, RADIO-TV

Faut-il reconnaître la Chine continentale?

En politique internationale, que signifie le mot "reconnaissance" lorsqu'on l'applique à un régime politique?

Quand on "reconnaît" un régime, est-ce à dire que l'on approuve les principes qui régissent la forme de gouvernement de ce pays, ou veut-on tout simplement accepter un fait brut: à savoir que le régime existe et qu'il conduit les destinées d'un groupe d'hommes sur un territoire donné?

Tel sera, selon toute vraisemblance, le cœur même du prochain forum des "Idées en Marche" (à la télévision, le 28 novembre; et à la radio, le 29) sous le thème: "Faut-il reconnaître la Chine communiste?"

La Chine, le premier pays au monde par la population, et un des premiers par la superficie, vit actuellement sous un régime dont les pays du monde n'ont désavoué les principes.

Les Nations-Unies refusent de recevoir ce pays au sein de leur assemblée générale. Seuls quelques pays occidentaux — dont l'Angleterre — ont lié quelques relations diplomatiques et commerciales avec lui. Les Etats-Unis, qui donnent le ton à la politique étrangère du monde libre, continuent de ne "reconnaître" que la Chine nationaliste limitée territorialement à quelques îles en marge du continent chinois.

Le gouvernement canadien devrait-il reconnaître la Chine communiste? On devine tout ce que cette question soulève d'implications.

Le problème a d'abord son aspect politique. Partagé entre deux pôles d'influence, le Commonwealth et les Etats-Unis, le Canada fait un peu figure d'âne de Buridan entre l'eau et le feu.

Il y a aussi un aspect économique. La population chinoise représente un marché éventuel formidable. Plusieurs secteurs de l'économie canadienne — dont les producteurs de blé — pourraient en profiter largement. Des pressions s'exercent donc en ce sens.

Il y a aussi un aspect religieux. La Chine communiste viole les principes moraux et spirituels que partagent la majorité des Canadiens; elle persécute la religion sous toutes ses formes; elle chasse les missionnaires étrangers. A-t-on le droit d'approuver, ou d'avoir l'air d'approuver, ces pratiques?

La question sera débattue entre les quatre participants que voici: le R. P. Luigi d'Apollonia, s.j., rédacteur à la revue "Relations", MM. André Laurendeau, rédacteur en chef au quotidien "Le Devoir", Gérard Bergeron, professeur de relations internationales à l'Université Laval.

HER MAJESTY'S
UN SOIR SEULEMENT
Merc. soir 4 déc.
à 8h.30

OPERA FESTIVAL
COMPANY OF TORONTO
HERMAN GEIGER-TORRE, Artistic Director
JOHANN STRAUSS
GAYET OPERETTA
Die Flidermaus
Conducteur: DR. ETTORE MAZZOLINI
Billets en vente maintenant
Orch. et 1^{er} bal: \$4.50, \$2.50, \$1.50, \$1.00
2^e bal: \$2.25, \$1.00

10^e MOIS
POUR TOUTE LA FAMILLE
Michael Todd's
Around the World
in 80 days
MATINEES
ALOUETTE merc. sam. dim.
à 2 h. 30
SOIRS à 8h.30 Sainte-Catherine et
Beauvoir - UN. 5-2507

BALLET NATIONAL DU CANADA
FRANCAIS - DANCE - MUSIC
COMPAGNIE DE 75 MEMBRES
CONDUCTEUR: ALBERT GORDON
Ce soir à 8 h. 30
"GISELLE"
SAMEDI MAT. 30 NOV.
"CASSE-NOSETTE"
SAMEDI SOIR. 30 NOV.
"CARNIVAL"
"WINTER NIGHT"
"OFFENBACH AUX ENFERS"
SOIRES
Lundi à Jeudi \$3.75 à \$1.50
Vend. et dim. \$4.00 à \$1.50
MATINEES
Merc. 21 nov. \$2.75 à \$1.00
Samedis \$3.75 à \$1.50
HER MAJESTY'S

COLE PORTER'S
LES GIRLS
GENE KELLY - MITZI GAYNOR
KAY KENDALL - TAINA ELG
avec JACQUES BERGERAC
3^e SEM.
A L'AFFICHE
LOEW'S

"The Three Faces of Eve"
CINEMASCOPE
JOANNE WOODWARD-DAVID WAYNE-LEE J. COBB
2^e SEM.
PALACE

in CINEMASCOPE
ELVIS PRESLEY
"JAILHOUSE ROCK"
avec JUDY TYLER - MICKY SHAUGHNESSY
A L'AFFICHE
CAPITOL

HOUSE OF NUMBERS
JACK PALANCE
CINEMASCOPE
BARBARA LANG
CROSSROADS
with GAF VALONE
A L'AFFICHE
PRINCESS

NULLE PART AILLEURS SAUF À L'ENSEIGNE DE LA MUSIQUE

Trouverez-vous un assortiment aussi varié d'articles pour cadeaux de Noël. Et n'oubliez pas qu'un orgue, un piano, un "haute-fidélité", un radio, un téléviseur ou un instrument de musique s'achète ici à termes faciles. Tout instrument porte la garantie Archambault avec le service propre à chaque article.

ARCHAMBAULT
MUSIQUE



Pour NOËL...

Nous avons à votre disposition toute une gamme de suggestions si vous désirez un piano de style moderne ou classique, fini acajou, noyer, chêne pâle, ébène et cerisier, à des prix variant de \$545.00 à \$3,170.00.

- Généreuse allocation pour votre piano actuel
- Accord gratuit la 1ère année
- Termes des plus faciles.
- Garantie de 5 ans sur piano droits; 10 ans sur pianos Acrosonic et Hamilton; à vie sur les pianos Baldwin.

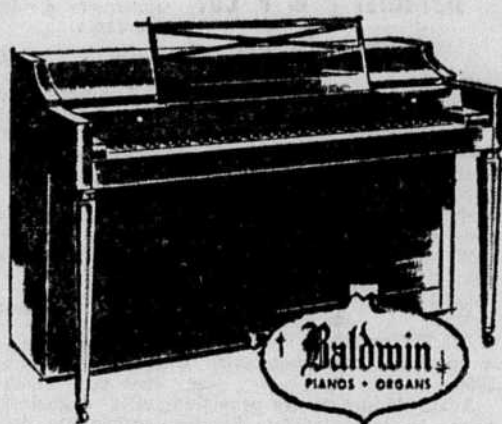
Le piano
Acrosonic
De fabrication BALDWIN
style "Contemporain"

Voici le piano moderne dans toute la conception du mot: moderne de style... le dernier mot en mécanique, donnant une sonorité d'une richesse extraordinaire... Absence de la plus haute perfection. Garantie de 10 ans. Accord gratuit la première année. Termes faciles. Fini acajou.

PRIX: **\$1060.00**

PIANOS USAGES

Nous avons quelques pianos usagés qui ont été remis à neuf et que nous offrons à des prix d'usagés et à termes faciles.



et pour les chants de NOËL
...au foyer comme à l'église
rien ne peut égaler

L'orgue électronique BALDWIN

Modèle "ORGA-SONIC"

Le modèle dit "Orga-sonic" BALDWIN est le petit orgue électronique tout désigné pour les chapelles et les oratoires. Il possède la sonorité et la versatilité désirées, tous les contrôles et manettes nécessaires à l'exécution de la musique d'orgue sacrée ou profane avec tous les effets des instruments à cordes, à anches ou à vent.

PRIX

\$1745.00

Avec percussion: \$1995.00



Si vous optez pour un orgue usagé - 3 suggestions

ORGUE ELECTRIQUE
HAMMOND
Nous venons de prendre en échange cet instrument qui est pratiquement neuf et qui a coûté
Régulier: \$1680.00
SPECIAL: **\$1295.00**

ORGUE ELECTRIQUE
CONNORSONATA
Deux claviers; pédalier complet.
Prix neuf environ \$6000.00
SPECIAL: **\$2995.00**

ORGUE ELECTRIQUE
WURLITZER
Deux claviers; pédalier de 35 notes. En bon ordre.
Prix, neuf: \$4100.00
SPECIAL: **\$1495.00**

AUBAINE!! UN RADIO-PHONO HAUTE-FIDELITE

PHILIPS

Modèle P-264. Radiophono à haute fidélité AM à 9 lampes. Amplification à 3 haut-parleurs, un de 12" et deux de 3 1/2" avec réseau d'accouplement transversal. Tourne-disques - changeur automatique PHILIPS à bouton - poussoir 3 vitesses. Deux cartouches haute-fidélité saphir. Ebénisterie en contreplaqué noyer, poli à la main. Dimensions: 34 3/4" x 33 1/2" x 15 5/8."

PRIX REGULIER \$299.95 **SPECIAL: \$229.95**
TERMES FACILES



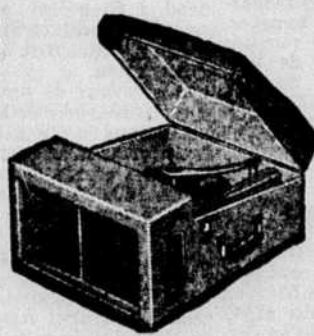
AUBAINES!! \$12.50 DE DISQUES DE VOTRE CHOIX ET UN PHONO PORTATIF

Electrohome
\$79.95

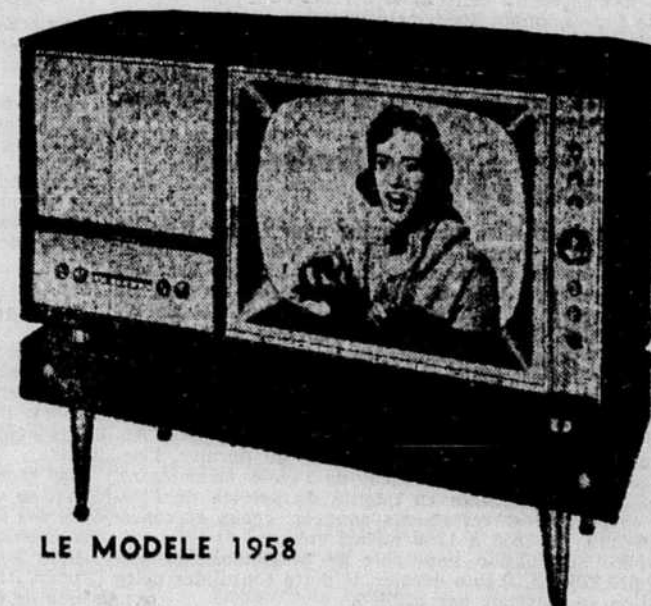
POUR
SEULEMENT

Electrohome, modèle 4A22A dans une mallette brune et beige 14 3/4" x 17 3/4" x 8 1/2". Haut-parleurs jumeaux de 5"; amplificateur de 3 lampes; tourne-disques à 4 vitesses; contrôles séparés pour sons graves et aigus. Avec l'achat de ce phono, des disques d'une valeur de \$12.50 vous sont offerts gratuitement... et c'est vous qui les choisissez.

TERMES FACILES



AUBAINES!! TV - RADIO - PHONO COMBINÉS EN UN SEUL APPAREIL DANS UN CABINET DE TOUTE BEAUTE



LE MODELE 1958

"GALAHAD" Emerson

Téléviseur de 21", lampe-écran puissante reproduisant sans distortion. Selectivité nette des canaux. Excellent radio avec parfait contrôle de l'amplificateur. Le tourne-disque à 4 vitesses, changeur automatique. Au téléviseur, contrôle simultané de la vision et de la sonorité. Magnifique cabinet fini noyer.

PRIX REGULIER \$529.95 **SPECIAL \$399.95**



TV - PHONO - RADIO
PORTATIF

"PORT-O-RAMA" Emerson

Téléviseur de 17", radio et prise pour attachement de phono. Lampe-écran aluminisée donnant une vision nette. Ce magnifique petit téléviseur peut également se brancher à la batterie de votre auto ou de votre camion automobile.

PRIX REGULIER: \$219.95 **\$189.95**

En télévision nous vous proposons!

- 90 JOURS DE SERVICE GRATUIT A DOMICILE
- TOUTES REPARATIONS GRATUITES DURANT 90 JOURS
- UNE LIVRAISON GRATUITE.
- UNE GARANTIE D'UN AN SUR LA LAMPE-ECRAN
- UNE INSTALLATION PARFAITE
- UNE ANTENNE INTERIEURE GRATUITE.
- SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS.
- 10% COMPTANT (plus taxe): JUSQU'A 24 MOIS POUR SOLDER LA BALANCE

DISQUES DECCA

Gold Label

Les festivals européens d'opéra dans votre foyer

DISQUES
12"-33 1/3 R.P.M.

\$4.50

CHACUN

DL 9191 - Chœurs bien connus d'opéra (Cavalleria Rusticana, Fidelio, Vaisseau Fantôme, Pagliacci, etc.). Chœurs de l'Etat de Wurtemberg.

DL 9205 - Les Maitres-Chanteurs (Wagner). Extraits. Windgassen, ténor; Kupper, sopr.; Herrmann, bary. Orchestre de l'Opéra de Munich.

DL 9012 - La Flûte Enchantée (Mozart). Extraits. Streich, sopr.; Stader, sopr.; Fischer-Dieskau, bary. Orchestre Symphonique de Radio-Berlin.

DL 9806 - Der Freischütz (Le Franc-Tireur) (Weber). Extraits. Streich, sopr.; Windgassen, ténor; Ude, bary. Orchestre Philharmonique de Berlin.

DL 9839 - Les Joyeuses Comtesses de Windsor (Nicolaï). Extraits. Stader, sopr.; Klose, contralto; Borg, basse. Orchestre de l'Etat de Wurtemberg.

DL 9928 - Tannhäuser (Wagner). Extraits. Rysanek, sopr.; Windgassen, ténor; Greindl, basse. Orchestre de l'Opéra de Munich.

DL 9801 - Tristan et Isolde (Wagner). Extraits. Varnay, sopr.; Windgassen, ténor; Greindl, basse. Orchestre de l'Etat de Wurtemberg.

DL 9121 - Electra (Richard Strauss). Extraits. Golts, sopr.; Honen, contralto; Frantz, bary. Orchestre de l'Etat bavarois.

DL 9606 - Le Chevalier à la Rose (Rosenkavalier). Extraits. Lemnitz, sopr.; von Milinkovic, sopr.; Trotschel, sopr. Orchestre de l'Etat de Wurtemberg.

DL 9943 - Rita Streich, soprano, chante les airs les plus connus du répertoire de la coloratura (Mignon, Rigoletto, Bal Masqué, Barbier de Séville, etc.).

TOUS ENREGISTRES PAR
DEUTSCHE GRAMOPHON



LA CHORALE DE PAMPELUNE sur disques "LUMEN" 33 1/3 R.P.M.

LD2-108 - VICTORIA. La Semaine Sainte - Antienne - "Popule meus" - 1ère leçon du 1er Nocturne du Samedi Saint - 2ème leçon du 1er Nocturne du Samedi Saint - 1ère leçon du 1er Nocturne du Vendredi Saint. (Péria Vie in Paraseve).

\$4.95

Chorale de Pampelune. Direction: Luis MORONDO

LES DISCIPLES DE MASSENET PARMI NOUS
Enregistrement sur R.C.A. VICTOR 33 1/3 R.P.M.

LCP-1006 - O vos omnes - Ave Maria - Hospodi Pomilui - Je voy des glissantes eaux - Il est bel et bon - Non, je ne veux l'épouser - Marinette - Boum bodimoum et, Et moi je m'enouyai - Monsieur le curé - Au Cabaret - Whoop, Farlatine - Le merle.

\$3.98

LES PLUS BEAUX ENREGISTREMENTS POPULAIRES

SUR
DISQUES



\$4.20
CHACUN

FL-208 - SURPRISE - PARTIE DES CANADIENS - Yvan Daniel - De nixé Emont - Jon Re Trio - Lillal Lavo - Tune Up Boys - Michel Sauro et son ensemble.

CL-966 - VIVE LA FRANCOIS - Je t'aime encore plus - Smile - La jeunesse - Valse des orgueilleux - Que Sera, Sera - Trois fois merci - L'amour à fleur de mon cœur - Ni toi, ni moi - Tu t'écoules de moi - Tu n'as pas l'air.

CL-1009 - CHEZ PATACHOU - L'enfant de la ballie - Vivre avec toi - Viens au creux de mon épaule - Mais, moi, j'ennuie - Je veux te dire adieu - Un petit homme timide - La Fortune - Le petit émirant.

FL-205 - JACQUES BREL - Quand on n'a que l'amour - Saint Pierre - Les pieds dans le ruisseau - J'en appelle - Pardons - Heureux.

FL-201 - LES QUATRE BARBUS - O mon berger fidèle - La canne de Jeanne - De Profonde - En revenant de Piedmont - La ceinture - L'enseigne de la fille sans cœur - Adèle - Le Barbu de Séville.

FL-202 - LES FRERES JACQUES - Quelqu'un - La pendule - En ce temps-là - Mais, les vrais amoureux - L'Espérance - Les vieux Meilleurs du Luxembourg - Le Bateau Laitier - Voyage au bout de la rue.

SUR DISQUES



78 et 45 R.P.M.

NOUVEAUX ENREGISTREMENTS DE COLETTE BONHEUR

Ma p'tite gueule à moi 78 RPM CF-1048 98c 45 RPM CF4-1048 89c

Avec celui qu'on aime

La danse du pays d'en haut 78 RPM CF-1047 98c 45 RPM CF4-1047 89c

Love me, Love me, Baby

HEURES D'AFFAIRES: De 9 heures a.m. à 6 heures p.m. - Vendredi: De 9 h. a.m. à 9 h. p.m.

Ed. Archambault
INC

"LE MAGASIN DE MUSIQUE LE PLUS COMPLET AU CANADA"

500 EST, RUE STE-CATHERINE - VI. 9-6201 - MONTREAL



Des mesures pour aider l'industrie canadienne des textiles primaires

POTINS FINANCIERS

La Bourse de Londres reflète, hier, le vigoureux ralliement de la veille à Wall Street. Le total des émissions d'obligations de la semaine dernière, de 100 millions de dollars, a été de 100 millions de dollars. Les Bourses de Montréal et de Toronto, libérées de l'influence néfaste de la Bourse de N.Y., ont vu leur cours monter de 10 à 15 points. Cette dernière était fermée à 66,023,735 durant les mêmes heures à l'occasion du Jour d'Actions de Grâce aux E.U., ont affiché hier une tendance à la hausse. Le lin était fort actif sur la Bourse des Grains de Winnipeg, tandis que le marché du blé de Chicago était fermé.

S'il est indéniable que les événements influent sur la Bourse, il n'en est pas moins vrai que cette dernière reflète, avant tout, "la réaction humaine devant ces événements". Comme personne ne saurait se prononcer exactement sur la réaction du public, rien d'étonnant que la tendance du marché supprime, bien des fois, même les spéculations professionnelles à la Bourse.

Il a été souscrit \$650,000,000 en 30 minutes ces jours-ci — il s'agissait évidemment de Fonds d'Etat canadiens.

La Banque du Canada a relevé, hier, le taux d'escompte à 3,83 p.c. vs 3,76 p.c. la semaine dernière. Cette action a causé une certaine anxiété dans le monde monétaire.

Il y a eu mésestime, hier, à l'assemblée de Mica Co., tenue à Hull et on appréhenderait de nouvelles procédures.

Cons. Paper a déclaré hier un dividende extra de 40 cts. en plus du dividende régulier du même compagnie à la suite de l'exercice 1956-57. Les actionnaires inscrits le 6 décembre.

COMMENTAIRES SUR L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

Desjardins, Couture Inc a obtenu l'émission de Bois-des-Filion

Le village de Bois-des-Filion, comté de Terrebonne, a vendu, récemment, \$23,000 d'obligations remboursables en séries en dix ans. Un prix de 94.95 a été payé par Desjardins, Couture, Inc. pour des titres à 5%. A ce compte, la corporation emprunte à un intérêt moyen net de 6.065%.

C'est en février dernier que la corporation avait effectué sa finance antérieure sur le marché. Elle avait vendu, à ce moment-là, \$38,300 de titres à 5 1/2% sur 10 ans, au prix de 95.18, c'est-à-dire un coût net de 6.541%.

Les nouvelles obligations sont datées du 1er décembre 1957 et elles échouent le 1er décembre 1968 au lieu du 1er décembre 1967 inclusivement. Les titres ne peuvent être remboursés par anticipation avant le 1er décembre 1964 inclusivement. C'est pour exécuter des travaux de pavage que la municipalité contracte cet emprunt.

L'évaluation impossible du village, pour 1956-57, se chiffrait par \$370,000. Le 31 décembre dernier, la dette consolidée nette de la corporation s'établissait à \$97,318.71.

René-T. Leclerc Inc a obtenu l'émission de C.S.P. de Ste-Rose, à 5 1/2 %

Les commissaires d'écoles protestantes pour la municipalité de la ville de Ste-Rose, comté de Laval, ont vendu récemment \$136,000 d'obligations en séries. C'est René-T. Leclerc Inc., qui avait envoyé la meilleure des trois soumissions, soit un prix de 98.17 pour des titres à 5 1/2% 1958-72. Ainsi, le coût net de l'émission est de 5.855%. Le Secrétaire de la province a accordé un octroi de \$62,526.57 pour cet emprunt. Un solde de \$28,500 à renouveler pour cinq ans est inclus dans l'échéance de 1972.

Datées du 1er novembre 1957, les obligations échouent le 1er novembre 1968 au lieu du 1er novembre 1967 inclusivement. Les titres sont rachetables par anticipation après le 1er novembre 1965. Autant par une résolution adoptée le 12 septembre dernier, l'emprunt est effectué pour l'agrandissement de l'école élémentaire.

L'octroi de \$62,526.57 applicable en totalité au service de l'emprunt est payable en trois versements annuels, égaux et consécutifs de \$20,842.19, de 1958 à 1960 inclusivement.

Pour 1957-58, l'évaluation impossible de la commission scolaire est de \$1,012,270. Le 30 juin dernier, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par \$38,000.

L'Institut des Assurances de Montréal compte, maintenant, 30 ans d'existence

L'Institut des Assurances de Montréal a célébré hier son 30ième anniversaire de fondation par un grand banquet, en la salle Sheraton de l'Hôtel Mont-Royal. Cet organisme fut en effet fondé en 1900 puis réorganisé en 1927 sous sa forme actuelle. Incidemment un des premiers président de l'Institut et du comté éducationnel M. Benoit Bertrand, gérant pour la province de Québec de la Sun Insurance Office, la plus vieille institution d'assurance dans le monde entier soit dit en passant, contribua beaucoup au succès initial de cet Institut, aujourd'hui des plus vivants. La communauté locale a bénéficié grandement de ses activités — son caractère bilingue et l'importance de sa campagne éducationnelle poursuivie depuis des années ont permis à bien des jeunes de parfaire leurs connaissances en matières d'assurances générales. Il leur a été rendu hier un témoignage public d'appréciation et son Honneur le maire de Montréal a tenu lui-même à rehausser sa présence ce banquet de notre monde de l'assurance, reconnu pour son esprit de bonne entente.

Reconnaissance publique des succès obtenus par maints représentants de notre monde de l'assurance

M. C. D. Trusler, gérant au pays de la Commercial Union Assurance Co et président de The Insurance Institute of Canada a présenté des prix à Mlle Irène Cantin, de la Stanstead & Sherbrooke ainsi qu'à M. Colin Atkinson, de la North British. M. Cantin a été distingué en suivant les cours de l'assurance générale, données en 1956-57 par l'Institut des Assurances de Montréal. M. Trusler présente, aussi, des prix à MM. Réal Bouchette, de la Prévoyance, et W. W. Foster, de l'Underwriters Adjustment Bureau, pour les succès obtenus dans la partie 11 de l'assurance maritime, ainsi qu'à M. André M. Chouinard de la Yorkshire Insurance et à M. D. Hensen, de Jos. Rowat Ltd pour leurs succès dans la même partie 11. M. Jean-Marie Demers, Most Loyal Gander Québec Pond, Blue Goose, un organisme groupant les dirigeants du commerce de l'assurance, présente des prix à MM. André R. Bertrand, de Raymond Bertrand, pour avoir suivi avec succès les cours de la partie 11 en assurance-incendie, puis il fit de même pour M. R. C. Pasquin, de Jean-Gagnon & Cie et André Malouin de la Canadian Home Assurance, pour avoir suivi avec succès les cours de la partie 11 en assurance-incendie. M. J. T. Buttery, gérant de la Royal Exchange Assurance, et le vice-président de l'Insurance Institute of Montreal, ont présenté des prix à M. J. P. Clark, de la Phoenix of Hartford, pour succès obtenus dans le cours de la partie 11 de l'assurance-incendie et à M. J. Longum, de la Royal Exchange et C. J. Steer de l'Alliance, pour succès obtenus dans la partie 11.

M. J. P. Gauthier, président de l'Institut des Assurances de Montréal en 1956, présente des prix à M. N. A. Chipper, de la Northern, et à M. P. M. Heneghan, tandis que M. M. Gelin, président de l'Association des Courtiers d'Assurance de la Province de Québec, présente des prix à M. B. J. Doyle et à M. A. L. Costen. Enfin, le surintendant des assurances de la Province de Québec, M. Georges Lafrance présente un prix à M. L. H. Harvey, de Lemieux et Pedneault, de Chicoutimi.

De telles reconnaissances publiques des succès obtenus ne peuvent que servir de stimulants à bien d'autres, d'autant plus que, reconnus comme de véritables conseillers financiers ceux qui s'adonnent au commerce de l'assurance n'en sauront donc jamais assez, à cette époque de complexité dans les affaires modernes.

MARCEL CLEMENT

Nomination à La Banque Provinciale



Léo Lavoie

L'hon. Jules-A. Brillant, C.L., C.B.E., président de la Banque Provinciale du Canada, annonce la nomination de monsieur Léo Lavoie au poste de Gérant général.

Monsieur Lavoie est entré au service de la Banque en 1930 à Rivière-du-Loup et a gravi tous les échelons pour devenir successivement gérant du bureau principal à Montréal, adjoint du Président et enfin Gérant général adjoint, poste qu'il occupait avant sa nomination.

Bourse de Montréal

Tous les groupes étaient à la hausse hier sur la place locale.

MONTREAL (PC) — La Bourse de Montréal et la Bourse Canadienne ont gagné du terrain. Par contre les transactions y ont été relativement peu nombreuses. Imperial Oil a gagné de 2 3/4 et fermé ainsi à 44. B.A. a monté de 2 1/4 et clôturé de la sorte à 38 et International Pipeline a amélioré sa cote de 1 1/4, ce qui la porte à 41 1/2.

Dans le secteur des métaux non ferreux, Noranda a encaissé sa position de 1 1/2 et obtenu de la sorte une valeur de 38 et Asbestos a gagné un point et clôturé à 31 1/2.

Walker a été la vedette dans le compartiment des alcools: il a grimpé à 78 au moyen d'un gain de 1 1/2.

Le virement industriel a été de 41,200 actions et le virement minier et pétrolier, de 191,300 actions. Le nombre des émissions transigées a été de 182, dont 71 ont avancé, 35 ont fléchi et 76 sont restées stationnaires. Quatre stocks ont obtenu leur meilleure cotation de l'année et quatre autres ont enregistré leur plus faible.

Voici quelques-unes des moyennes de la semaine: banques, 45.76, une hausse de 10; services publics, 124.5, un gain de 1.7; titres industriels, 235.7, un gain de 7; papeteries, 107.27, une hausse de 27.20 et titres aurifères, 66.36, une hausse de 1.69.

Gains moindres

New-York — Les bénéfices du New York Central Railroad ont fait une chute de plus de 55% en octobre; ils se sont établis à \$1,353,000 contre \$3,023,000 l'an dernier.

Les recettes ont accusé une diminution de 6.8%; elles se sont chiffrées à \$64,521,000 au lieu de \$69,218,000.

Pour les dix premiers mois de l'année, les bénéfices sont en baisse de 67.5%, au montant de \$10,112,000 au regard de \$31,196,000 en 1956; c'est l'équivalent de \$1.56 par action contre \$4.79.

A noter...

L'agent de transfert pour T. H. Estabrooks Company Limited a avisé la Bourse de Montréal qu'il y avait en circulation, le 20 novembre, 41,029 actions privilégiées de la compagnie.

Interprovincial Pipe Line Company a avisé la Bourse de Montréal qu'il a été émis, le 21 novembre, 1,500 actions à la suite de l'exercice d'options consenties en vertu du plan stimulateur d'option sur des actions de l'entreprise; ce qui porte donc le total des actions ordinaires en circulation à 5,063,933.

Pacific Petroleum Ltd a fait savoir à la Bourse de Montréal qu'entre les 1er et 19 novembre, 1,250 actions additionnelles du trésor furent émises en faveur de Eastman, Dillon & Company en vertu de leur accord courant d'option; que 460 actions furent émises conformément à l'offre faite aux détenteurs d'actions privilégiées de X-L Refineries Ltd, et enfin que 367 actions furent émises en rapport avec la conversion de débentures subordonnées, 5% qui porte le total en circulation à 4,815,938 actions.

Canada Cement paie ses dividendes à ses actionnaires un dividende de 25 cts par action ordinaire.

Les actions des entreprises suivantes se vendront aujourd'hui ex-dividende tant par action ordinaire qu'il y a lieu:

Algo Steel 25
B. A. Oil 25
Can. Breweries 37 1/2
Castle Tre-Pow 15
East Kot. Pow. priv. 17 1/2
Gord. Mackay AB 12 1/2
Home Oil A 12 1/2
Hollinger 20
Imp. Tobacco 12 1/2
Kerr Addison 25
Mining Corp 25
Normal 03
Paton Mfg 20
priv. 13 1/2
Quebec Mining 15

150,000 travailleurs intéressés

OTTAWA — A la commission du tarif, ces jours-ci, M. H. Roy Crabtree, président du Primary Textile Institute, a souligné le besoin de mesures immédiates pour corriger une situation qui cause beaucoup de tort à l'industrie canadienne des textiles primaires.

Il a fait son appel au nom des "150,000 travailleurs de l'industrie, de leurs familles et des autres personnes qui dépendent de ces travailleurs pour leur subsistance" à l'ouverture d'une enquête sur les droits tarifaires canadiens du textile et du vêtement.

M. Crabtree a déclaré: "Nous sommes très encouragés par le fait que le ministre des finances a cru bon d'ordonner cette étude, nous voyons là une preuve que nous ne sommes pas seuls à nous inquiéter de l'avenir".

Il a ajouté: "une action gouvernementale était nécessaire, sous la forme de 'droits tarifaires et politiques commerciaux adaptés aux conditions présentes et à ce que nous pouvons prévoir de l'avenir'".

M. Crabtree a dit qu'il y a eu des congrégations, des semaines de travail réduites, des fermetures d'usines et des pertes financières dans l'industrie textile en Amérique du Nord, et a demandé si cela devait continuer.

"C'est à quelque chose que se sera, dans une large mesure, déterminée par la politique commerciale du gouvernement, et cette politique est naturellement établie sur les conseils d'organismes comme cette commission du tarif".

Le virement d'actions s'est chiffré par 1,117,000. C'est le plus haut depuis le 26 décembre 1952.

Voici les divers indices: titres industriels, 409.90, une hausse de 3.80; titres aurifères, 70.99, un gain de .60; métaux non ferreux, 154.16, une hausse de 1.92 et pétroles de l'Ouest, 135.31, un gain de 1.37.

Assemblée de la Banque de Montréal

La 140e assemblée annuelle des actionnaires de la Banque de Montréal aura lieu à 11 heures du matin, lundi, au siège social de la Banque, à la Place d'Armes.

M. Gordon R. Bail, président, et M. G. Arnold Hart, gérant général, y adresseront la parole.

Quebec Explorers Ltd a du minier de fer

Planex Associates Ltd, intéressé à l'exploitation

M. Paul-H. D'Aragnon, président de Quebec Explorers Corporation Ltd., annonce la découverte d'un important gisement de minier de fer sur les concessions de 100 milles carrés que la compagnie a obtenues dans la région du lac Armand, à 60 milles au nord des concessions d'International Iron Ore Ltd., entreprise que dirige M. Cyrus Eaton.

Les travaux de prospection déjà effectués, précise M. D'Aragnon, ont indiqué la présence d'un gisement formant un bassin d'environ 35 milles carrés et contenant au moins 100,000,000 de tonnes de minier par mille carré. Le minier serait de bonne teneur et se prêterait facilement à l'extraction à ciel ouvert.

Quebec Explorers Corporation a confié à Planex Associates Ltd., de Montréal, le soin d'étudier la faisabilité de l'exploitation de ce gisement. On entreprendrait les travaux de prospection des forages au diamant.

Crown Zellerbach réduit le dividende

Vancouver — Les administrateurs de Crown Zellerbach Canada Ltd. ont réduit de 25 à 12 1/2 cts le dividende trimestriel qui sera versé le 1er janvier aux actionnaires inscrits aux livres le 6 décembre. Le président de la compagnie, M. Peter T. Sinclair, a expliqué que cette réduction avait été rendue inévitable par suite de la grève qui sévit aux fabriques de la compagnie depuis le 14 novembre dernier.

M. Sinclair a également mentionné que les bénéfices de la compagnie pendant les premiers trimestres de 1957 avaient accusé une diminution comparative à ceux de la période correspondante de l'an dernier.

Un bon semestre pour Industrial Acceptance

\$2.25 par action au lieu de \$2.12

Pour les neuf premiers mois de l'année courante, Industrial Acceptance Corporation accuse une augmentation de six pour cent dans le bénéfice net: celui-ci s'élève à \$3,236,368 ou \$2.25 par action au regard de \$3,093,215 ou \$2.12 par action pour la même période de l'an dernier. Le bénéfice par action est calculé sur 2,892,206 actions en cours contre 2,887,220 en 1956.

Les intérêts sur les billets à demande et à termes ont pris \$11,196,722 contre \$8,133,836: les indemnités payées par la filiale d'assurance et la provision pour les réclamations en cours sont de \$5,343,494 contre \$4,705,174. Le revenu gagné totalise \$43,507,000 au lieu de \$37,811,000.

Cours des changes

Le 28 novembre 1957

New-York, dollar 96 25-32
Angleterre, livre 2 71 15-32
France, franc 0.02323
Belgique, franc 0.194
Suisse, franc 2.29
Hollande, florin 2.35
Norvège, couronne 13.59
Danemark, couronne 14.06
Suède, couronne 18.74
Allemagne, reichsmark 23.08
Tchécoslovaquie, cour. 13.45

Quebec Power Co. et ses activités

Paie à ses actionnaires son 132ième dividende

La Quebec Power Company vient de faire parvenir à ses actionnaires le 132e dividende trimestriel des actions ordinaires de la compagnie, au taux de 35 cts, pour le trimestre terminé le 30 septembre, 1957.

Résultats financiers

Les ventes d'électricité des neuf premiers mois de 1957 dépassent de \$1,040,212 celles de la période correspondante de 1956. Les ventes de gaz et le revenu de placements à court terme sont en baisse mais les revenus divers ont largement compensé. Le revenu global marque une avance de \$1,017,724 ou de 11.1 pour cent. Les frais d'exploitation, amortissement compris, sont en hausse de \$34,281, également de 11.4 pour cent. Le bénéfice net des neuf premiers mois a une avance de 13.4 pour cent et se chiffre à \$1,028,214, soit \$1.51 l'action en regard de \$1.35 l'action pour les neuf premiers mois de 1956. Déduction faite des trois premiers dividendes trimestriels de l'exercice au taux de 35 cts, le bénéfice réinvesti s'établit à \$39,546 en regard de \$30,489 en 1956, lorsque le taux des trois premiers dividendes avait été de 30 cts.

Exploitation

Les ventes d'électricité des neuf premiers mois de l'année en cours se chiffrent à 843,366,100 kilowatts-heures en regard de 711,049,917. Le réseau a enregistré une demande maximum de 238,300 kilowatts, alors que la pointe touchée en septembre 1956 avait été de 216,650 kilowatts, une avance de 10 pour cent.

Construction

La mise en service de la sous-station La Sûreté à Ste-Foy, de 66,000 pour 12,000 volts, a eu pour effet d'amplifier la charge absorbée par deux autres sous-stations de 4,000 volts chacune, à Sillery et à Ste-Foy, qui devenaient insuffisantes. La construction d'une ligne de transmission de 66,000 volts entre Québec et Beauré, une distance de 25 milles, se poursuit selon les prévisions. Soixante-quinze pour cent des pylônes d'acier sont en place et la pose des conducteurs est déjà commencée, ce qui laisse prévoir la mise en service de la ligne vers la fin de novembre. Le programme d'électrification rurale, qui comporte la construction d'une quarantaine de milles de lignes, est déjà plus qu'à demi réalisé. Par suite d'une étude approfondie du réseau de distribution par notre Comité des prévisions techniques, nous avons convenu de porter à 12,000 volts la tension des lignes de distribution qui alimentent les régions rurales, les banlieues de Québec et de Lévis et certaines parties reculées du territoire jusqu'à desservir à 4,000 volts. Cette tension de 12,000 volts est aussi adoptée pour tous les prolongements que nous construisons dans ces régions.

Quebec-Autobus, Ltée

Le bénéfice net de \$23,314 réalisé par la Quebec-Autobus, Ltée, au cours des neuf premiers mois de l'exercice, déduction faite des impôts, se compare à \$36,446 en 1956. Cette régression est surtout attribuable à une diminution du trafic voyageurs et aux augmentations de salaires entrées en vigueur le 1er juin dernier, deux facteurs qui n'ont été qu'imparfaitement compensés par l'activité de la saison touristique et par les mesures d'économie qui ont été adoptées.

Noire production de papier journal

A baissé au cours du mois dernier

MONTREAL (PC) — La production de papier-journal au Canada en octobre a atteint 58,678 tonnes, soit un déclin de 33,407 tonnes par rapport à octobre 1956. Les importations ont été de 544,437 tonnes, soit un déclin de 34,437 tonnes par rapport à octobre 1956. Pour les 10 premiers mois de l'année, la production a été de 545,334 tonnes en regard de 539,062 tonnes pour la période de temps correspondante de l'an dernier. Le total des exportations pour ces dix mois a été de 5,372,271 tonnes contre 5,352,954 l'an dernier.

Quemont Mining

Par suite de la baisse du prix du cuivre, de l'escompte du dollar américain et de l'augmentation du coût de revient, le bénéfice net de Quemont Mining Corporation a diminué de 63 pour cent dans les neuf premiers mois de l'année. Le bénéfice net s'est établi à \$1,097,000 ou 52 cts par action au regard de \$2,992,000 ou \$1.42 par action en 1956. L'usine a traité à peu près la même quantité de minier, soit 625,640 tonnes.

Orenada Mines

Par le truchement d'une participation de 50 pour cent dans Nikut Quebec Mines, la compagnie Orenada Mines participe à des travaux d'exploration dans l'Ontario, mentionne le rapport annuel: elle a arrêté les travaux sur des propriétés de Terre-Neuve. Aucun minier intéressant n'a été localisé sur la propriété du canton Bourlameau.

Cours du dollar

MONTREAL (PC) — Le dollar américain a perdu 1-32 de cent hier sur le marché de Montréal où il vaut ainsi 3 cts et quart de moins que la devise canadienne.

La livre sterling a baissé d'un quart de cent au même endroit, où elle vaut de la sorte \$2.71 et de moins que la devise canadienne.

Baisse des recettes du C. N. R.

En octobre et durant les premiers 10 mois de 1957

Les recettes d'exploitation du Canadian National en octobre 1957 se sont élevées à \$61,962,000 et les frais d'exploitation, les taxes et les loyers, à \$62,147,000; le déficit net d'exploitation a été de \$185,000.

Pour le mois de 1956 correspondant, les recettes d'exploitation s'élevaient à \$70,931,000, les frais à \$51,574,000 et la recette nette à \$9,057,000.

Ces chiffres ne comprennent pas les charges fixes. Voici le sommaire:

	MOIS D'OCTOBRE	1957	1956	Aug. ou Dim.
Recettes d'exploitation		\$61,962,000	\$70,931,000	\$ 8,969,000 (D)
Frais d'exploitation		\$62,147,000	\$51,574,000	273,000
Recette nette		(185,000)	\$ 9,057,000	\$ 9,242,000 (D)
Recette d'exploitation	PERIODE DE DIX MOIS	\$635,168,000	\$643,741,000	\$ 8,573,000 (D)
Frais d'exploitation		\$631,887,000	\$581,561,000	39,226,000
Recette nette		\$ 3,281,000	\$ 61,180,000	\$ 57,899,000 (D)
(d) diminution				

Bourse de Londres

Mouvement ascendant hier sur le marché

LONDRES (Reuters) — Le vigoureux ralliement de Wall Street a permis aujourd'hui à la Bourse de Londres de poursuivre le mouvement de hausse entamé en fin de semaine dernière. Le volume des affaires a toutefois été limité.

Les valeurs ont tout d'abord été peu actives et ont affiché une tendance à la baisse. Les actions industrielles ont été généralement fermes. Les sidérurgiques ont été l'objet d'une bonne demande, en prévision de leurs prochains dividendes. Les entreprises de génie, les textiles, les chefs de file des magasins et des radios se sont également améliorés.

Les pétroles canadiens ont fléchi par suite des perspectives pétrolières au Canada. Hudson's Bay a perdu du terrain.

\$6,013,475 de contrats adjudgés

OTTAWA (PC) — Des contrats évalués à \$6,013,475 ont été accordés au cours des deux dernières semaines d'octobre par le ministère de la Production et de la Défense et de la Défense Construction (1951) Limited.

Un contrat de \$1,227,969 pour la fourniture de mitrailleuses a été accordé à la Canadian Arsenal Limited, Ottawa. C'est le contrat le plus important.

Un contrat de \$1,100,619 a été octroyé à la Canadian Marconi Company, de Montréal, pour de l'équipement électronique. Avro Aircraft Limited, de Toronto, a obtenu un contrat de \$656,598 pour des pièces d'avions.

Activités de la Consolidated Halliwell

Dans un rapport aux actionnaires, M. Wm. Plexman, président de Consolidated Halliwell Ltd., mentionne que la compagnie poursuit actuellement de nombreux travaux en vue d'assurer la mise en valeur des concessions qu'elle détient à Haïti. Elle y projette la construction d'une usine. M. Plexman indique aussi que l'analyse de plusieurs échantillons de minier a indiqué qu'il serait possible d'obtenir des concentrations de 44.2 pour cent de cuivre. Depuis la fin de 1956, la compagnie a effectué d'importants travaux de forage sur les zones 1 et 2 qui ont indiqué les réserves de minier de 5.2 millions de tonnes d'un teneur moyenne de 1.70 pour cent de cuivre.

Pioneer Gold Mines

Vancouver, B. C. (PC) — Pioneer Gold Mines de B. C. Ltd. a fait un bénéfice net de \$65,835 durant les six premiers mois de l'exercice courant, comparativement à \$102,489 pour la période correspondante de 1956.

La production d'or et d'argent s'est accrue légèrement, soit de \$609,837 à 909,311. Les hauts représentants de la compagnie espèrent que la valeur de l'or a diminué d'un peu plus de \$1 l'once depuis le début de l'année, ce qui a contribué à réduire le revenu de la mine de \$29,000.

La Compagnie de Téléphone Bell du Canada

AVIS DU 29e DIVIDENDE

Un dividende trimestriel de cinquante cents par action a été déclaré et sera payable le 15 janvier 1958, aux actionnaires inscrits dans nos livres à la fermeture des bureaux le 13e jour de décembre, 1957.

Beaumont Holdings Limited

AVIS pour une ASSEMBLEE DES ACTIONNAIRES

Une assemblée générale et spéciale des actionnaires de BEAUMONT HOLDINGS LIMITED se tiendra à 4 h. 30 de l'après-midi le vendredi 20 décembre 1957 au siège social de la Société, 220 rue Notre-Dame, Montréal, P.Q., pour les fins suivantes:

1. Recevoir et s'il y a lieu accepter la résignation des administrateurs actuels.

2. Elire des administrateurs.

3. Considérer et s'il y a lieu valider, sanctionner et approuver les contrats, actes et transactions pour ou conclus par les administrateurs de la Société, la date d'incorporation de la Société et tout particulièrement accepter la vente de certains biens de la Société partie de l'actif de la Société.

Valeur des inscriptions sur les Bourses Canadienne et de Montréal

	OCTOBRE		SEPTEMBRE	
GROUPE	Mois de	Mois de	Mois de	Mois de
1	1	2	1	2
2	3	4	3	4
3	5	6	5	6
4	7	8	7	8
5	9	10	9	10
6	11	12	11	12
7	13	14	13	14
8	15	16	15	16
9	17	18	17	18
10	19	20	19	20
11	21	22	21	22
12	23	24	23	24
13	25	26	25	26
14	27	28	27	28
15	29	30	29	30
16	31		31	

GROUPES	Nbre de titres	Nbre d'actions	Value des inscriptions	Nbre de titres	Nbre d'actions	Value des inscriptions
Métaux de base	174	688,336,530	\$ 3,536,511,437	174	687,542,464	\$ 3,977,880,708
Boissons	22	23,575,427	672,705,043	22	23,555,432	633,694,413
Constructions	16	12,264,021	305,346,487	16	12,254,021	319,404,813
Finance	42	34,280,966	1,238,859,843	42	34,253,746	1,269,962,219
Industrie alimentaire	36	11,463,727	321,324,288	36	11,451,927	325,961,808
Mines d'or	145	512,645,963	546,453,311	145	518,775,223	520,660,765
Fer, charbon, acier	19	20,171,775	519,995,346	19	20,171,775	525,371,841
Machinerie et équipement	42	348,966,321	13,608,391,931	41	347,029,424	13,778,908,969
Marchandises	60	112,728,855	5,591,317,399	60	112,671,961	5,608,962,391
Meunerie et grains	6	1,588,109	35,425,281	6	1,587,959	35,351,289
Huiles	100	445,962,833	7,341,093,451	98	442,497,023	7,272,015,669
Pulpe et papier	43	108,415,877	2,944,236,627	43	107,913,034	3,011,961,608
Textile	27	19,562,994	321,565,841	27	19,562,925	321,522,919
Transp.	5	16,560,370	406,151,977	5	16,559,006	457,507,444
Utilités	57	71,709,444	1,672,293,482	57	66,454,014	2,047,178,495
Divers	61	72,709,477	1,527,251,960	61	72,709,477	1,020,300,426
TOTAUX	856	2,500,543,592	\$40,882,968,516	853	2,466,456,860	\$42,339,727,159



LE MEILLEUR — L'hôtel Berkeley annonce que TED ELSBY a été le joueur canadien qui s'est le plus amélioré cette saison dans le camp du club Alouettes du circuit de football Big Four. Le choix a été le résultat d'un verdict rendu par un jury formé de chroniqueurs et commentateurs sportifs de Montréal. Bill Bewley a fini en 2e position. Ci-dessus, on remarque de gauche à droite, J.L. Scofield, gérant de l'hôtel Berkeley, le propriétaire de l'hôtel Hubert Stein et Ted Elsy. En plus de recevoir une magnifique montre-bracelet, Elsy a obtenu une somme de 250.

On prédit une joute très rude entre Hamilton et Winnipeg

TORONTO PC — On s'attend généralement pour prédire que la finale de la Coupe Grey, qui sera disputée samedi dans cette ville entichée de football, sera une lutte rude et épuisante entre deux clubs robustes et déterminés. Cette joute s'annonce comme l'une des plus âprement disputées que l'on ait vue depuis des années dans la classique du championnat canadien.

Les Tiger-Cats de Hamilton est le club du Big Four qui a alloué le moins de points à ses adversaires durant la saison, soit 139, et qui a en même temps compté le moins de points dans ce 14 parties régulières, soit 250.

De leur côté, les Blue Bombers de Winnipeg n'ont accordé aux Eskimos dans leur finale de trois parties pour le championnat de l'Ouest.

Les deux clubs viendront à la finale à chances égales. En 1955, les Bombers ont défait Hamilton 18-12 à Hamilton, donnant à l'Ouest sa première conquête de la Coupe Grey. En 1953, les Tiger-Cats ont triomphé des Bombers 12-6.

Cela leur donne chacun 24 points en deux joutes, un bon indice que le choc sera rude entre ces deux équipes.

Des souvenirs

Hap Shouldice, d'Ottawa, ancien arbitre du Big Four, rappelle l'anecdote suivante en rapport avec la finale de la Coupe Grey.

Durant l'une de ces classiques, l'arbitre rendit une décision sur un jeu qui laissa perplexes les

joueurs des deux clubs. Shouldice tait les noms des joueurs et des clubs pour des raisons évidentes. "Un capitaine, un grand et robuste athlète, s'approcha de l'arbitre et, sur un ton respectueux, demanda des éclaircissements concernant le règlement," raconte Shouldice. "Il fit remarquer qu'il désirait simplement savoir afin de ne pas passer pour ignorant auprès de son instruc-

teur lorsqu'il retournerait au banc des joueurs.

"Le gros garçon écoutait attentivement lorsque le capitaine de l'autre club, un homme beaucoup plus petit, s'approcha à son tour de l'arbitre et posa la même question. C'est alors que le plaisir commença."

"Le gros capitaine fit demi-tour, bouscula le petit et s'écria : "Va-t-en, moucheron. Je parle à l'organisateur. Il parlera au singe quand l'aurai fini!"

Il y a aussi le cas de ce joueur américain qui, écrasé sous un amas de joueurs dans un plaqué, poussa subitement ce cri perçant : "Quelle sorte de ligne est-ce donc?" Il s'adressait à un officiel en lui montrant son bras sur lequel des marques de dents étaient fort visibles.

"Il fut facile de dispenser le mordant," ajoute Shouldice. "Il se tenait tout près, écoutant avec une expression anxieuse sur le visage. Il se léchait aussi les dents..."

Négociations tombées à l'eau

Pittsburgh (PA) — Les négociations entre les Pirates de Pittsburgh et les Cardinals de Saint-Louis, concernant la possibilité de transactions, sont tombées à l'eau. Joe Brown, gérant général des Pirates, n'entend plus discuter d'échange avec les Cardinals, du moins pour le moment. Tout porte à croire que les représentants des deux équipes concernées n'ont pu en venir à une entente.

Jackie Parker, des Eskimos, gagne le trophée Schenley

TORONTO 28 nov. — Jackie Parker, le sensationnel joueur des Eskimos d'Edmonton, a été nommé hier soir gagnant de 1957 du Trophée Canadian Schenley décerné au meilleur joueur de football au Canada.

Gerry James, des Blue Bombers de Winnipeg, a été choisi le meilleur joueur canadien de l'année et Kaye Vaughan, des Roughriders d'Ottawa, a reçu le titre de meilleur joueur de l'année. Dans le cas des deux athlètes, c'est la deuxième fois que cet honneur leur revient. James avait reçu le même titre en 1954 et Vaughan avait été nommé meilleur joueur de ligne de l'année 1956.

Les trophées seront présentés aux gagnants au cours d'une réception qui a lieu en leur honneur à l'élegant Granite Club de Toronto aujourd'hui (jeudi).

La nouvelle a été annoncée au dîner annuel des mandataires des Trophées Canadian Schenley qui s'est déroulé à l'hôtel Royal York en l'honneur des chroniqueurs sportifs des journaux et des postes de radio et de télévision des villes canadiennes qui ont choisi les joueurs de football. Ce sont ces journalistes qui ont choisi les récipiendaires des trophées.

Le choix de Parker comme meilleur joueur au Canada est venu mettre fin à une controverse qui divisait depuis longtemps les amateurs de football canadiens. L'an dernier, on l'avait nommé meilleur joueur de l'année dans l'Ouest du pays et, au dernier scrutin, c'était un joueur de l'est qui l'avait finalement remporté, Parker, qui a eu

cette année une saison superbe, l'a emporté sur Hal Patterson des Alouettes de Montréal, qui avait remporté le trophée l'an dernier.

C'était cette année la quatrième saison de Jackie Parker dans les rangs des Eskimos. Il était venu au Canada de l'université de l'état du Mississippi.

Gerry James, qui a terminé sa cinquième saison avec les Blue Bombers, s'était retiré l'an dernier de la Ligue de hockey nationale.

Après avoir joué pour l'université de Tulsa, Kaye Vaughan a fait partie de l'équipe des Roughriders au cours des cinq dernières années.

Arrivés à Londres

Londres (PA). — Les boxeurs américains Bob Baker et Howie Turner sont arrivés à Londres par avion, hier. Ils figureront au programme de boxe du 10 décembre à l'arena Harringay. Baker, de Pittsburgh, rencontrera Dick Richardson et Turner, un pugiliste de Brooklyn, disputera la victoire à Brian Lomfon.

Surprise au tennis

ADELAIDE, Australie (PA). — Mal Anderson et Mervyn Rose ont causé une certaine surprise hier, en battant respectivement Ashley Cooper et Neel Fraser pour atteindre la finale du tournoi de tennis du Sud d'Australie. Anderson a battu Cooper par 10-8, 10-8 et 6-3. Le vétéran Rose l'a emporté par 8-10, 8-6, 6-4 et 6-3 sur Fraser.

A la suite de cette défaite, Fraser ne sera probablement pas choisi sur l'équipe australienne de la coupe Davis, mais Cooper en fera quand même partie. Cooper était le favori numéro un dans le tournoi, suivi de Fraser.

Au dehors comme au foyer...
une **Dow**?

D'accord!
Tout le monde est d'accord!...
La bière Dow est la plus populaire qui soit. Au club, au grill ou à la taverne, partout on exige cette bière qui plaît davantage.

SEULE LA BIÈRE **Dow** EST "CLIMATISÉE"

Jos. Fuoco
mon tailleur

Un triomphe vestimentaire...

Le nouveau
Profil Continental

Le dernier mot
en élégance masculine

Nouveau Style!
Nouvelles teintes!

Paletots d'Hiver
Complets de Ville

SUR MESURES 59.50 26 SEMAINES
TOUT FAITS et plus POUR PAYER

Chapréaux Adam
Mercerie de Choix

Jos. Fuoco
MON TAILLEUR

Les Meilleures Tissus
et Laines Importées
d'Angleterre

211 est, rue Ste-Catherine — BE. 3538

CONFERENCE DU PROFESSEUR MICHEL BRUNET

La survivance des Canadiens français n'est qu'un fait sociologique normal

"La survivance n'est pas un succès collectif digne d'étonnement. Elle fut le résultat d'un concours de circonstances que l'historien peut facilement analyser et qui doivent très peu à l'action éclairée des Canadiens eux-mêmes".

C'est dans ces termes que M. le professeur Michel Brunet met en évidence la légende de la survivance miraculeuse du peuple canadien-français au cours d'une conférence qu'il donnait hier soir devant le Cercle Juif de langue française.

M. Brunet a démontré que le principal facteur de la survivance canadienne-française est l'impossibilité où se sont trouvés les Britanniques d'assimiler complètement une population aussi importante que celle des Canadiens français.

Renoncer aux légendes

Au début de sa conférence, M. Brunet fit remarquer que tous les peuples faisaient de leur histoire un instrument de formation patriotique, ce qui entraîne pour les historiens un danger de partialité. On écrit une histoire émotive, romantique et patriotique. Selon M. Brunet, les Canadiens français ont acquis assez de maturité intellectuelle pour renoncer aux légendes et examiner objectivement leur histoire.

Parmi les thèmes préférés de notre folklore patriotique, de dire M. Brunet, il y a la survivance. Les historiens et les poètes, les écrivains, les prédicateurs l'ont attribuée à des causes extraordinaires. On parle même de miracle. Les Canadiens français se seraient soustraits aux lois de l'histoire. Examinons s'il ne s'agit pas au contraire d'un fait sociologique normal.

A la conquête, poursuit M. Brunet, la population de la colonie française était de 65.000 habitants soit 5 pour cent de la population totale des colonies anglaises de l'Amérique du Nord. Actuellement, note en passant le conférencier, les Canadiens français sont moins de 2-12 pour cent de la population anglophone du Canada et des Etats-Unis.

Ces 65.000 habitants formaient 12.000 familles établies en permanence sur un territoire défini. Ils étaient organisés, avaient des traditions, des coutumes, des lois et une religion communes. Ils ne se posaient pas le choix entre survivre et disparaître; ils avaient conscience de former un groupe puissant.

Ils gardaient la secrète conviction que la France n'avait pas dit son dernier mot en Amérique du Nord. Ils n'ignoraient pas qu'ils formaient l'immense majorité de la population de la colonie. Pour eux celle-ci continuerait de leur appartenir. Jamais ils ne se demandèrent s'ils cesseraient d'être français et catholiques. La question ne se posait même pas.

Si les questions de religion et de l'administration de la justice causèrent certaines craintes parmi les dirigeants de 1763 à 1774, les mesures conciliantes de Murray, le choix de Mgr Briand comme évêque de Québec (1766), la consécration d'un coadjuteur en 1772, et l'adoption de l'Acte de Québec les rassurèrent et ils prouvèrent leur satisfaction et leur loyalisme lors de l'invasion américaine en 1775-76.

Une génération après la conquête, les Canadiens avaient augmenté à 135.000 âmes. Ceux qui les auraient alors prévenus qu'ils deviendraient une minorité dans

un pays anglais, ils l'auraient traité de farceur ou d'illuminé.

Assimilation par immigration massive

Pour faire disparaître un peuple un conquérant peut recourir au génocide, à la déportation et à l'immigration. Les Anglais n'ont jamais songé au génocide. Quant à l'immigration, elle fut faite en temps de guerre. Il reste l'assimilation par une politique d'immigration massive.

Celle-ci fut d'abord jugée impossible par Carleton qui, même s'il changeait plus tard d'idée se disait convaincu, en 1767, que les Canadiens demeureraient toujours l'immense majorité de la population. C'est pourquoi il recommanda l'adoption de l'Acte de Québec qui accorde de nombreux avantages aux conquies.

L'arrivée des loyalistes américains en 1780 donne de nouveaux espoirs aux colonisateurs britanniques qui rêvaient d'une colonie anglaise dans la vallée du St-Laurent. Cette arrivée suscita un peu d'inquiétude chez les Canadiens mais ils se rassurent partiellement en les voyant s'établir hors des régions qu'ils habitaient.

Les Anglais cependant crurent alors à la possibilité d'assimiler les Canadiens français. Aussi, après les guerres napoléoniennes, chaque année, plusieurs milliers d'immigrants sont venus s'établir au pays. En 1837 la population britannique forme la majorité des habitants du Haut et du Bas-Canada. Durham, dans son fameux rapport, croit alors à la possibilité de peupler le Bas-Canada de colons anglais et d'y mettre les Canadiens en minorité afin de les assimiler complètement.

Ce plan était chimérique. Deux générations plus tôt, il aurait peut-être été réalisable à condition de ne pas avoir adopté l'Acte de Québec qui a certainement favorisé la survivance des Canadiens français. Mais vouloir, "80 ans après la conquête assimiler les 450.000 Canadiens supposait beaucoup de naïveté et de présomption". Durham espérait ainsi rendre service aux Canadiens français et leur éviter le pénible réveil d'une minorité dans un pays qui autrefois leur appartenait.

C'est alors que M. Brunet déclara que la survivance n'est pas un succès digne d'étonnement.

Le maintien d'une collectivité canadienne-française, dit-il, n'a pas été une menace à la domination des Anglais. Si les immigrants n'ont pas réussi à devenir la majorité dans la province de Québec, ils ont eu l'entière liberté de construire au cours des années et avec l'aide de leur métropole, le vaste royaume qu'est le reste du Canada.

La conséquence de cette évolution a été l'annexion des Canadiens par les Canadiens qui se sont assurés la maîtrise politique et économique du pays. La collectivité canadienne-française avait perdu la liberté de diriger elle-même ses destinées. Les Canadiens français ont été provinciaux, c'est-à-dire, mis en état de tutelle, de subordination. "De plus, ils ne sont pas seuls dans cette province. Celle-ci ne leur appartient que partiellement. Tout observateur lucide constate que la minorité anglo-québécoise forte de sa richesse et de l'appui de la majorité Canadienne du pays est très puissante et parfois toute-puissante".

Assimilation collective progressive

A ce point de sa conférence, M. Brunet se demande jusqu'à quel point, malgré la survivance, les Canadiens français ont échappé à l'assimilation. "La fusion, dit-il, ne s'est jamais réalisée, et tout indique qu'elle ne s'accomplira jamais". Les Canadiens français du Québec et les franco-canadiens des autres provinces forment 30 pour cent de la population totale. Mais depuis la conquête, un phénomène complexe d'assimilation est à l'oeuvre. M. Brunet explique qu'une collectivité s'engage dans un processus d'assimilation quand elle est obligée de se soumettre à une autre collectivité. Cette assimilation collective s'opère à cause de la perte de la faculté de diriger pleinement ses destinées comme peuple. Peu à peu, les Anglais se sont emparés de l'économie dont le politique est inséparable. Quand, en 1842-48, le Canada anglais devient autonome, la colonisation britannique avait réduit les Canadiens à un état permanent de subordination politique et économique.

On ne peut s'empêcher de survivre

L'assimilation des Canadiens complète à cause d'une présence française ne sera cependant jamais majoritaire dans une région importante du pays et de la protection du régime fédéral qui assure un minimum de liberté collective. "Ils possèdent les moyens d'augmenter ou de diminuer les pressions assimilatrices de la majorité anglo-canadienne. Il leur appartient de décider s'ils doivent favoriser le processus assimilatoire ou y résister."

Café-Thé Confiture
ADOPTER LES PRODUITS
DESJARDINS
RECONNUS LES MEILLEURS
J.A. DESJARDINS
MONTREAL

certaines dirigeants et universitaires canadiens-français qui penchent pour l'assimilation aussi complète que possible au Canada anglais. Ils n'ont pas mesuré, dit-il, les conséquences de leur option ni tenu compte du vouloir-vivre de la masse canadienne-française du Québec. "Toute politique réaliste destinée à servir le Canada français doit tenir compte de ce vouloir-vivre collectif et l'orienter vers des objectifs réalisables. Cette entreprise est un défi permanent lancé à nos classes dirigeantes. Elle devrait rallier tous les Canadiens français qui n'ont pas renoncé à l'avenir des leurs comme collectivité distincte en Amérique du Nord."

OUVERTS CE SOIR
JUSQU'À 9H.30

Pour la célébration
d'un
Joyeux Noël

dans une tenue impeccable

complets faits-sur-mesures

Pour hommes et jeunes gens.
Confection soignée garantissant
non seulement le confort mais aussi
l'élégance parfaite...
DUPUIS vous présente un vaste assortiment
de tissus nouveaux et de haute qualité...
les dessins... les teintes... pour "1958"
COMMANDEZ LE VOTRE MAINTENANT
afin de l'avoir pour NOËL...
Certains de ces complets de luxe
entièrement faits à la main
par des tailleurs renommés. D'autres
terminés à la main
aux points importants :
collet — épaules — boutonniers.

Plus depuis Dupuis



Livraison pour Noël,
si commandé
cette semaine.

Confection Fashion-Craft
Confection Progress Brand
Confection Lombardi
Autres confections

82.50	90.00	110.00	(deux-pièces)
79.50	95.00	110.00	(deux-pièces)
95.00	105.00	120.00	(deux-pièces)
59.50	69.50	75.00	(deux-pièces)

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE (519)

dupuis *Frères*
RAYMOND DUPUIS, président

Décès de l'hon. Cyrille Delage

QUEBEC (PC) — M. Cyrille Delage, ancien président libéral de l'Assemblée législative et surintendant de l'instruction publique pendant 24 ans, est décédé mercredi soir à son domicile.

Né à Québec, M. Delage avait fait ses études au Séminaire de Québec puis à l'université Laval. Il avait reçu un doctorat en droit, à cette dernière institution, en 1908.

Il avait été élu député libéral de la circonscription de Québec, à l'Assemblée législative, en 1901.

Il avait été réélu en 1904, en 1908 et en 1912. De 1912 à 1916, il avait occupé les fonctions de président de la Chambre.

Il s'était retiré de la politique active dès 1916 et revêtait cette année-là les fonctions de surintendant du département de l'Instruction publique.

Parmi les nombreuses décorations qui avaient couronné sa carrière de M. Delage, dans tous les domaines, il convient de mentionner la médaille du Jubilé de la reine que lord Bessborough, alors gouverneur général du Canada, lui avait décernée en sa qualité de représentant de George V, en 1935.

Fellow de la Société royale du Canada, M. Delage était aussi l'auteur de deux livres, intitulés "Conférences, Discours et Let-

tres", parus en 1919 et en 1927. Bien que retiré depuis plusieurs années, M. Delage détenait encore, au moment de sa mort, le poste de président de la Commission des écoles catholiques du Québec, qu'il avait obtenu en 1947.

En 1953, M. Delage avait été fait membre à vie de l'Association canadienne pour l'éducation.

Sa femme, née Alice Brousseau et originaire de Québec, était décédée en 1955. Il laisse dans le deuil trois fils : Paul, Emile et Maurice, et une fille, Marguerite.